

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

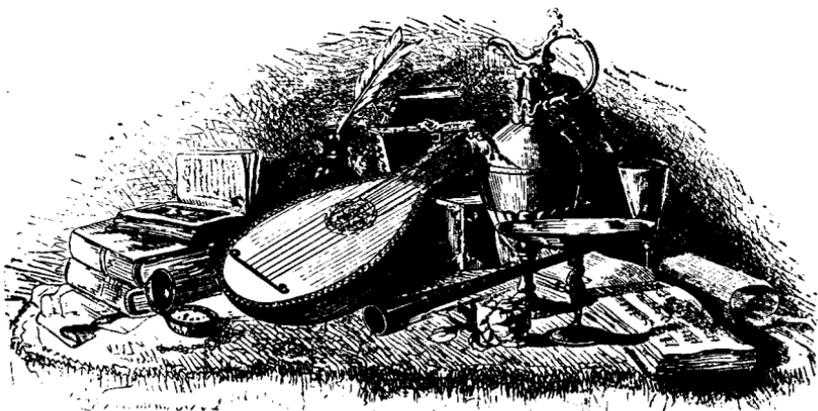
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

MARS.—1896.





LE SAC DE JERUSALEM PAR TITUS

D'APRÈS W. KAULBACH

DANS la livraison du mois de septembre dernier, j'ai parlé incidemment de quelques œuvres de Kaulbach, considéré comme le réformateur de l'art en Allemagne et le plus grand peintre allemand de ce siècle. Aujourd'hui la *Revue Canadienne* publie la reproduction d'un de ses plus importants tableaux ; l'occasion se présente donc de parler plus au long de ce maître.

Wilhelm Van Kaulbach naquit à Arolsen, principauté de Waldeck, le 15 octobre 1805. Son père, orfèvre estimé, cultivait également avec succès la gravure et excellait non moins dans la miniature. Cependant, à l'encontre de la plupart des maîtres, lesquels témoignent de leurs dispositions dès leur jeune âge, Wilhelm, né dans un ambiant favorable, ne montra pas dans sa jeunesse un goût prononcé pour l'art. Ce fut plutôt le grand sculpteur Rauch, un ami de la famille, qui décida de sa vocation ; sur ses conseils Kaulbach père se décida à envoyer son fils, alors que celui-ci avait à peine dix-sept ans, à l'Académie de Düsseldorf commen-

cer ses études sous la direction du célèbre Cornelius. Ce dernier trois ans plus tard, ayant été chargé de la décoration de la grande salle de l'Université de Bonn, employa le jeune Kaulbach avec quelques-uns de ses condisciples à l'exécution des fresques dont il avait dessiné les cartons.

Les premiers essais de l'artiste ne furent pas précisément brillants ; la forme laissait pour ainsi dire autant à désirer que la palette. Il est juste d'ajouter à sa décharge que malgré l'allure franche et vigoureuse de son crayon, les compositions de Cornélius ne sont pas toutes complètement irréprochables au point de vue plastique et, que, de prime abord, nombre de ses fresques frappent par la discordance des couleurs ; de plus, peu sûr de son pinceau, l'élève devait se trouver nécessairement hésitant dans l'exécution des magistrales conceptions du maître ; le jet est timide sans l'impulsion de l'inspiration qui donne la verve et l'élan.

Quoi qu'il en soit, l'artiste fut si peu enthousiaste de son début, qu'il prit le parti de renoncer à la peinture et de se borner à donner des leçons de dessin. Néanmoins, il céda peu après aux exhortations de son maître et consentit à le suivre à Munich où le prince royal, plus tard Louis 1er, avait appelé Cornelius pour diriger l'Académie de cette ville et aussi pour orner de fresques deux salles de la Glyptothèque, érigée depuis peu. Ce musée de sculpture abritait déjà les fameux marbres d'Égine, achetés à Rome par le même prince royal et que Thorwaldsen avait restaurés avec une grande habileté. Les marbres qui avaient autrefois décoré le temple de Jupiter Panhellénien de la ville où régna Eaque, donnèrent naturellement l'idée de représenter des sujets grecs de l'époque homérique sur les murs du musée ; Cornélius, qui tenait alors le sceptre de l'art national, fut chargé d'y représenter l' "histoire des dieux" et l' "histoire des héros" de la Grèce ; il avait donc besoin d'auxiliaires pour cette vaste tâche.

Depuis quelques années déjà l'émancipation de l'art, en Allemagne, avait suivi de près l'émancipation nationale. Le mouvement artistique se caractérisait par un retour aux traditions des vieux maîtres allemands.

Plus que tout autre Cornélius avait contribué à diriger l'art dans un sens national et le sentiment germanique s'était traduit avec éclat sous son crayon dans les illustrations de *Faust*, de *Goetz de Berlichingen*, des *Niebelungen*. Malheureusement ce sentiment

peut-être un peu prononcé qui allait jusqu'à l'exclusion de toute influence d'école et d'idée étrangères, françaises surtout, fut fatale au maître dans les travaux qui l'attendaient à la Glyptothèque. Les personnages de l'épopée homérique qu'il avait à mettre en action, sont devenus méconnaissables sous leur déguisement teutonique ; on cherche en vain dans ces compositions d'une grande rudesse de dessin, l'esprit antique et la forme grecque ; les tons sont crus ; la perspective aérienne fait défaut ainsi que la dégradation dans les couleurs et la lumière, ce qui fait que les figures paraissent toutes se mouvoir sur un même plan. Cette traduction de l'Iliade, ainsi travestie, offre cependant des beautés partielles qui révèlent un maître et l'ensemble a une grande allure.

C'est également dans le champ de la mythologie grecque que l'élève eut à exercer son pinceau ; le jeune Wilhelm eut mission de représenter, sur le plafond d'une salle de concert, *Apollon entouré des Muses*. Il paraît que son travail eut l'heur de plaire au prince Birkenfeld, lequel mit les murs de son palais à la disposition de l'artiste ; celui-ci y retraça, en une série de tableaux, la *Fable de Psyché*. Pour qui connaît l'œuvre de Kaulbach, il serait porté à croire que l'artiste dut trouver, dans ces sujets gracieux, l'occasion de révéler en germe les qualités qui le distinguèrent plus tard. Il n'en fut rien pourtant ; l'expression, la chaleur lui faisaient encore défaut. Heureusement la fortune fut bonne fille pour lui et le favorisa tout particulièrement à ses débuts dans la carrière ; les travaux les plus propres à éveiller, à stimuler son talent, à donner de l'essor à son imagination lui vinrent offerts coup sur coup.

Il avait à peine achevé la décoration du palais Birkenfeld, que le roi Louis lui demandait de mettre en scène, dans la salle du trône des appartements de la reine, le poème de Klopstock, célébrant la victoire d'Hermann sur les Romains. Ce chant héroïque et patriotique de l'auteur de la *Messiede* eut-il le don de fouetter la fibre de l'artiste, ou la tâche de décorer le palais royal éveilla-t-elle son amour-propre, toujours est-il que les caractéristiques de son génie, qui plus tard le mirent au premier rang, commencèrent à poindre dans ces groupes symboliques dont il orna la salle royale. On y découvre une connaissance supérieure de la technique, une heureuse disposition des figures et une richesse de palette que, certes, il n'avait pu emprunter à son maître.

La réputation de l'artiste commençait à se répandre en Alle-

magne ; elle fut définitivement établie quelque temps après, à l'apparition d'une nouvelle œuvre, étrange et l'on peut ajouter hardie, soit son fameux tableau connu sous la dénomination de *La maison des fous*. Voici comment il fut amené à peindre ce sujet, tellement en dehors des sentiers fréquentés par les disciples du grand art.

Appelé à orner de quelques fresques la chapelle d'un hospice d'aliénés, un jour le directeur de l'établissement fit visiter à Kaulbach toutes les salles des pensionnaires. La vue de ces malheureux, de ces physionomies aux accents inattendus, fit une profonde impression sur l'artiste ; vivement frappée, son imagination guida son pinceau à retracer sur la toile et avec une vérité admirable d'attitude, de geste et d'expression, ces divers types d'idiots, de déséquilibrés taciturnes, hilares, grimaçants, élégiaques, tragiques, furieux. La critique releva bien quelques défauts dans l'exécution, mais tous les connaisseurs admirèrent l'intelligence avec laquelle l'artiste avait disposé ses figures à l'effet de donner de l'unité à sa composition et exaltèrent ce réalisme puissant qui remuait l'âme. En effet, un tel *vérisme* était fait pour frapper et émouvoir les masses, mais non pour élever l'âme. Ce n'est point en de tels milieux, fuis par Pégase, que la grande peinture, le grand art doit aller chercher ses sources d'inspiration. Mais enfin, l'école réaliste qui tendait à succéder aux mystiques, avait trouvé un chef, et ce chef conduisit le réalisme jusqu'à cette licence dont on trouve des exemples parmi les bronzes pompéiens de Naples.

Il serait injuste pourtant de classer Kaulbach, esprit éminemment penseur et philosophe, au nombre des matérialistes. Non moins idéaliste que ses prédécesseurs et ses maîtres, il avait conservé d'eux un certain amour du symbolisme ; seulement, en cheminant hors du rayonnement des dogmes et de la foi qui éclairait les premiers, Kaulbach s'est souvent égaré en des conceptions bizarres et nuageuses ; sa fantaisie le porte en des dédales où la pensée, l'idée s'enchevêtre et forme un écheveau indémêlable.

Artiste érudit, il s'essaya ensuite à mettre en peinture la philosophie de l'histoire, et en 1837 apparut sa *Bataille des Huns*, où le symbole s'amalgame à l'histoire. L'œuvre suscita de grandes clameurs, aussi bien en critiques qu'en louanges ; peinte pour le comte Raczinski, elle fut une épreuve douteuse de même que quelques autres qui suivirent. La popularité un peu ébranlée de Kaulbach

se raffermir avec ses illustrations du *Reinecke Fuchs* (Roman du Renard), qui devint une des plus importantes publications artistiques de l'Allemagne et enrichit son éditeur. Sous le masque des animaux de la cour du roi Lion (Louis Ier) l'artiste faisait défilier tous ceux contre lesquels pouvait s'exercer sa verve satirique ; ses allusions, assez transparentes pour que le public sans l'aide de commentaire reconnût les personnalités visées, s'attaquaient jusqu'aux fonctionnaires du plus haut rang et le clergé lui-même n'était pas épargné. Comme œuvre d'art, cette production ne pouvait être qu'admiration ; comme satire, elle souleva un concert d'injures et attira nombre d'inimitiés à son auteur. Les hautes vanités blessées, piquées au vif, tentèrent bien de faire payer à Kaulbach son coup d'audace en soumettant au roi, avec l'expression de leur haute indignation, le corps du délit. Les dénonciateurs en furent pour leurs frais : le roi Louis, homme d'esprit autant qu'artiste, prit la plaisanterie en bonne part et ne fit qu'en rire. Avec un mot aimable, il fit néanmoins comprendre au satiriste que trop d'esprit pouvait nuire parfois. " Si je ne vous aimais pas autant, dit-il à Kaulbach, vous seriez déjà en prison." Le Roi trouva une vengeance plus noble ; avant même que la publication fût terminée il octroya au peintre qui avait osé caricaturer la majesté royale, la décoration du Mérite civil, décoration conférant la noblesse.

La verve caustique du maître se livra à de nouveaux ébats dans une entreprise dont nous parlerons ultérieurement. Abordons à présent l'œuvre qui a fourni le titre de notre article.

Le tableau du *Sac de Jérusalem par Titus* fut achevé en 1846. Alors âgé de quarante et un ans, Kaulbach était donc dans la pleine force de l'âge et du talent, aussi cette page magistrale réunit-elle au plus haut degré ses qualités de forme, de coloris, de mouvement, d'idée, de conception.

Pour bien comprendre la donnée de cette composition passablement complexe, il faut savoir que l'artiste ne s'astreint pas au simple fait, à l'épisode, mais il enguirlande ou complique celui-ci de symboles, de telle façon que le tableau offre un ensemble d'idées collectives formant un synchronisme qui, il faut en convenir, aurait quelque peu besoin d'un texte explicatif. En outre, le *Sac de Jérusalem* fait partie d'un cycle de cinq à six sujets, peints à fresque au musée de Berlin, où le maître a voulu représenter l'histoire de la civilisation humaine aux principales époques du monde ancien

et du monde moderne ; commençant à la tour de Babel ou la dispersion des races, il aboutit à la Réforme.

Essayons à présent, en les isolant, de passer en revue, d'analyser les différents groupes principaux de cette vaste composition.

Au sein d'une clarté céleste déchirant les nuages, apparaît à la partie supérieure et comme dans une apothéose, le groupe de Moïse et de trois prophètes ; deux à droite, un à gauche. Le législateur des Hébreux, de ses deux mains tient élevé au-dessus de sa tête le livre de la Loi ; il semble anathématiser ce "peuple têtue" resté sourd à la voix des prophètes annonçant la venue du Messie. "Ce sera dans soixante-dix semaines d'années," dit Daniel en montrant du doigt la date sur son volumen. A droite, Jérémie et Isaïe, si nous n'errons, tiennent également leur volumen ; le premier dans une attitude calme, tandis que son voisin a une expression agitée.

Au dedans un vol d'anges se déploie ; leurs robes flottantes, leurs longues ailes se détachent sur l'or et le rose des nuages ; armés de verges flamboyantes, ils frappent de la vengeance divine les Juifs déicides et maudits. Un peu plus bas d'autres anges, nus ceux-ci, sonnent de la trompette dans la direction du temple en flammes. Sous le péristyle de l'édifice se tiennent assemblés le grand-prêtre et les docteurs de la Loi ; des scènes de désespoir se passent autour d'eux ; l'un, dans un geste d'imploration suprême tend les deux bras vers le ciel. Mais quel est le spectacle qui frappe la vue de ce vieillard dont le regard fouille le lointain. C'est le César Romain qui apparaît, précédé des trompettes éclatantes ; il s'avance triomphant sur son cheval, dont le sabot foule le sol de la Cité sainte ; derrière le vainqueur se dressent les *labarum* altiers que l'aigle domine. L'évocation du fait guerrier et capital a été rendue avec un fier accent sur la toile, quoique la scène se place au dernier plan et que, par conséquent, les personnages perdent en importance par suite de l'éloignement. L'apparition de ce général suivi de ses troupes est saisissante ; martiale est l'allure des soldats ; superbe la pose du vainqueur ; pour ce dernier, l'artiste s'est évidemment inspiré du groupe équestre de Marc Aurèle qui orne la place du Capitole. Titus s'enlève admirablement, ainsi placé dans une lumière propice et sur un exhaussement du sol lui faisant comme un piédestal.

La note sinistre de cette page rappelant l'écroulement d'une ville et la fin politique d'une nation, est fournie par le flamboie-

ment de l'immense édifice occupant tout-l'arrière plan de la toile et au-dessus duquel trônent, entourés d'une lumière céleste, Moïse et les trois prophètes. La note dramatique se déroule le long de cette ondulation houleuse, qui a son point de départ sous la colonne où se tiennent les ministres d'un culte vermoulu et caduc, contourne l'édicule placé au milieu de la toile, et se termine tout au premier plan par un groupe de trois femmes et d'un vieillard affaîsés, écrasés sous le poids d'une douleur sans bornes. Les instincts brutaux et violents, auxquels la guerre permet de donner carrière, se révèlent dans le rapt de jeunes vierges que de farouches soldats entraînent. L'accent du fanatisme patriotique et probablement aussi religieux, s'exprime avec une sublime horreur par l'acte de ce père exalté qui égorge les siens plutôt que de les voir tomber aux mains du vainqueur. A côté, des femmes se tiennent enlacées ; l'énergie de leur étreinte trahit clairement leur suprême effroi, la terreur qui les glace à la pensée du sort qui leur est réservé ; l'une d'elles tourne son visage éploré vers le soldat romain qui, placé de l'autre côté du petit édicule, tend le bras comme pour la saisir et lui débite des propos dont elle ne devine que trop le sens.

A part le groupe des prophètes et les anges, l'épisode ou le fait matériel ayant trait à l'évènement historique dont l'artiste s'est inspiré, se déroule dans les parties du tableau que nous venons de décrire. Le reste se compose de symbolisme, de hors-d'œuvre.

L'électisme du peintre ne réside pas uniquement dans la variété de son style, mais aussi dans des motifs d'inspiration pour ne pas dire d'emprunt. Si le groupe équestre de Titus rappelle le bronze antique qui se dresse sur la place du Capitole, ses rudes soldats ont beaucoup d'analogie avec ceux qui gravitent dans les bas reliefs de la colonne Trajane. Après l'antique, la Renaissance : les Ghirlandajo, les Botticelli revivent avec un faux air michélangelesque, dans les ondoiements des draperies moulant les corps élancés de quelques femmes, principalement celles qui se tiennent enlacées : quant aux trois archanges, colosses aux muscles puissants, qui dans un vol rapide sont en train de poursuivre un homme qui s'enfuit, l'artiste les a cueillis dans le Jugement Dernier de la chapelle Sixtine. Ils sont pleins d'action ; on peut seulement regretter ceci, qu'ils rasant un peu trop les degrés de l'escalier. L'homme pourchassé par eux court avec non moins d'élan : le souffle de Bu-

narroti anime cette partie du tableau. Ici le texte devient symbolique ; différentes interprétations ont été données à cette scène des trois archanges et du fuyard, nous croyons que par elle le maître fait allusion à la dispersion de la nation juive, chassée de sa Jérusalem et personnifiée par cet homme aux longs cheveux bouclés, type générique du Juif avare et rapace.

Dans cette composition où l'idéologue domine le peintre, les anachronismes se confondent aussi bien que les styles. Faut-il voir une réminiscence de la grotte de Bethléem dans cette jeune femme tenant un enfant sur ses genoux et que des vieillards accroupis contemplant ? Evidemment, ce petit tableau placé discrètement dans la pénombre renferme une allégorie ; les acteurs ne sont en aucune façon émus de l'éclat des fanfares guerrières et des clameurs qui déchirent l'air ; un jet de lumière adoucie tombe à point sur la jeune mère pour nous en faire mieux voir les traits purs et candides. En arrière et faisant partie d'un groupe en marche, se distingue vaguement un jeune homme à la tête baissée ; cette physionomie navrée et aux traits nobles, de même le geste résigné font penser au Christ.

Où Kaulbach est absolument lui et traduit avec grâce le sentiment allemand quand il s'agit de sujets mystiques ou familiers, c'est dans la scène de droite ; cette scène s'isole de l'action générale et fait par elle-même tableau, aussi bien par l'idée unique et symbolique qu'elle comporte que par la composition. Montés sur des ânes, Marie et Joseph guidés par une autre étoile miraculeuse, quittent la citadelle et le sanctuaire détruits du Judaïsme ; ils marchent, radieux et confiants vers une nouvelle aurore, semant en chemin les fleurs de l'espérance et le pain qui donne la vie. Naturellement, nous voyons ici une personnification allégorique de la divine Mère, la Protectrice des faibles et des enfants, le *Spes unica*, des chrétiens. Modeste, charmant, illuminé de tendresse est le doux visage de l'Immaculée : le voile blanc qui l'encadre est comme le calice d'un lys où Dieu aurait renfermé une fleur plus pure et plus belle encore ; deux enfants placés sur ses genoux et en des attitudes propres à leur âge, font avec la Vierge mère un groupe des plus gracieux : un troisième plus grand, se tient eu croupe et jette des fleurs, tandis que trois autres bébés, à genoux sur le chemin tendent leurs petites mains vers leur Mère céleste. Joseph lit l'Évangile nouveau. En tête du glorieux cortège qu'il guide, un

bel adolescent marche en chantant un hymne à la Reine des anges : *Tu supergressa est universas*. Tenant la gauche du couple élu, d'autres adolescents joignent leurs voix à celle du premier, tout en agitant les palmes triomphantes. En arrière et dominant l'ensemble suivent en se soutenant debout dans le vide, trois séraphins aux ailes éployées : celui du milieu porte le vase de la divine Eucharistie, qu'entoure une vive auréole. Un de ces anges, abaissant son regard vers les trois enfants agenouillés et symbolisant le Christianisme naissant, les fidèles, leur désigne de la main l'Eucharistie qui rend enfants de Dieu : *Venite adoremus*.

Kaulbach a réuni toute la grâce de son pinceau, le plus idéal de son sentiment dans ce groupe symbolisant le culte nouveau, le triomphe de la Vierge Marie et célébrant le mystère de Jésus Hostie. C'est un tableau à part dans le développement du drame et qui émeut l'âme autant qu'il charme les yeux ; on y retrouve les traditions des maîtres, ses prédécesseurs, de l'école idéaliste et catholique, car c'est bien d'eux que l'artiste s'est pénétré de l'amour du symbolisme qui est la note caractéristique de ses grandes œuvres. On a dit de Kaulbach qu'il avait substitué le symbolisme humanitaire au symbolisme catholique de l'École de Munich ou Nazaréenne ; c'est vrai, mais non ici ; une telle glorification figurée du culte à la Vierge et du dogme eucharistique n'est pas non plus dans la note protestante. La clarté de l'idée abonde en ce tableau et a son plus magique reflet précisément sur ce point que nous venons de décrire. Somme toute, cette vaste composition d'essence philosophique autant qu'historique, est une des plus exemptes de ce bigarrisme qui entache ses autres conceptions de même genre et de cette envergure. D'immenses difficultés, inextricables pour bien d'autres, s'évanouissent comme par enchantement sous l'habile crayon du maître ; il ne perd jamais un instant le fil conducteur qui doit le guider dans ce labyrinthe de faits épisodiques et d'abstractions. L'artiste compose dans la lumière, sème les notes claires et les ombres, gradue ses effets avec une dextérité, une pondération presque égales à Rubens ; l'agencement des scènes est ici tellement ingénieux que l'on arrive facilement à suivre la pensée multiple du peintre dans tout son développement ; il existe un rythme harmonieux aussi bien dans la disposition des couleurs et des tons que dans celle des figures et des groupes. Des scènes et des personnages importants relativement à l'action du drame sont relégués au

dernier plan, ce qui est contre les règles du grand style ; seulement on peut tenir compte à l'auteur qu'il n'a pas voulu uniquement écrire une page d'histoire et que les déductions philosophiques tiennent autant de place dans sa mise en scène, si ce n'est plus, que le fait matériel même. Très intelligemment l'artiste a obvié à ce défaut en faisant ressortir, à l'aide d'artifices, ces mêmes scènes et personnages ; d'un côté il dramatise en plaçant en silhouettes les figures sur un front embrasé, un ciel d'incendie ; de l'autre, il détache, sur la masse sombre de l'édifice en perspective, la figure de Titus et de ses guerriers, en faisant tomber sur eux un jet de lumière. Tout en étant subjugué par l'ampleur, la puissance de l'ensemble, l'œil se plaît à contempler les détails, lesquels offrent une grande variété de beautés et de séductions.

(A suivre.)

Eug. Aubert



INDÉCISION

d'après Joseph Coomans.

LA PRETENDUE CERTITUDE DU GRAND COUP

 N ne saurait nier qu'aujourd'hui le monde entier vit dans l'attente de quelque grand événement, d'un dénouement mystérieux de la lutte gigantesque engagée entre le Très-Haut et son éternel rival ; les oracles de Lucifer s'accordent avec les prédictions des pieux serviteurs de Dieu pour nous y disposer. La raison seule suffit à justifier ces appréhensions et ces espérances.

C'est une loi de la Providence, maintes fois constatée par l'histoire, que toute bataille engagée contre l'Eglise est irrévocablement perdue, et que celle-ci finit toujours par entonner le *Te Deum* du triomphe sur le tombeau de ses persécuteurs. On peut ajouter que, règle générale, le triomphe de l'Eglise est d'autant plus éclatant et surnaturel que sa situation a été plus critique et, humainement parlant, plus désespérée. Qu'on se rappelle les temps de Maxence et de Constantin.

Or il est manifeste que l'Eglise passe aujourd'hui par une crise plus formidable que jamais. Lucifer et ses démons, du fond de leurs temples, dirigent eux-mêmes le combat, par l'intermédiaire de leurs adorateurs qui ont presque partout la haute main dans la gestion des affaires publiques. La guerre au christianisme est menée avec une intelligence, une malice, une opiniâtreté vraiment sataniques. Le progrès de l'impiété est tel que, à moins d'une intervention particulière de Dieu dans les affaires du monde, la foi devra finir par disparaître de la terre. Et pourtant l'Eglise ne peut périr : elle a pour elle les promesses d'immortalité.

On est donc amené à conclure que cette intervention nécessaire de Dieu aura lieu, et que l'Eglise remportera un triomphe tel qu'elle n'en a pas vu depuis sa fondation—à moins toutefois que nous ne touchions à la fin des temps, ce qui n'est pas probable.

Mais quand ce triomphe se produira-t-il, et dans quelle mesure ? Cette intervention de Dieu sera-t-elle une intervention de sa

Miséricorde ou de sa Justice ? Suscitera-t-il des saints à miracles, qui, par leur parole ardente et leurs vertus, raffermiront la foi des bons et convertiront les pécheurs ? Ou bien dans sa colère, exterminera-t-il les méchants par les foudres de sa Toute-Puissance ? C'est là un secret que la raison seule ne saurait atteindre, et qui ne peut nous être connu que par une révélation divine.

Un prêtre français, M. l'abbé Combe, dans une brochure qu'on vient de répandre et qui, paraît-il, a bouleversé beaucoup d'âmes, prétend avoir découvert ce secret. Il annonce que Dieu s'apprête à intervenir d'une manière terrible : qu'instantanément, par un coup de sa Toute-Puissance, il exterminera tous les méchants sur la terre entière, ne laissant en vie que le petit nombre des justes, qui, alors, glorifieront le Seigneur au milieu de la paix universelle et dans la pratique de toutes les vertus. C'est ce qu'il appelle le "GRAND COUP." Il affirme que le Grand Coup est *certain*, qu'il est *prochain*, qu'il arrivera *certainement* avant la fin de ce siècle, *très-probablement* le 19-20 septembre de cette année 1896 ! Il base ses prédictions sur le Secret de la Salette, confirmé par un grand nombre de prophéties modernes, et même par tout un chapitre d'Isaïe.

Plusieurs revues du pays se sont déjà occupées de cette élucubration, et en ont relevé les points faibles avec beaucoup de justesse et de talent. Si la *Revue Canadienne* en parle à son tour, c'est pour répondre aux désirs exprimés par un certain nombre de ses lecteurs.

Sans insister sur les inconvénients que peut présenter une telle publication, nous nous bornerons à examiner successivement la valeur de ses divers arguments, en suivant un ordre inverse de celui dans lequel ils ont été exposés.

I.—*Le chapitre XXIV d'Isaïe.*

M. l'abbé Combe voit le Grand Coup annoncé à la Salette clairement prédit au chapitre 24^e d'Isaïe, si bien qu'il ne craint pas de mettre les prédictions de la Salette en regard de chacun des versets d'Isaïe.

Mais, d'abord, il est étrange que, si la chose est si claire, personne ne l'ait vue avant lui. Or aucun des Pères de l'Eglise ni

aucun commentateur de l'Écriture n'a jamais donné à ces paroles le sens qu'il leur donne. S'ils en avaient trouvé un, ils ne se seraient pas fait faute de le citer. Plusieurs commentateurs, sans doute, ont reconnu dans une partie de ce chapitre la prédiction de la fin des temps, mais aucun d'entre eux n'y a vu le grand triomphe de l'Église qui doit précéder l'Antechrist. L'écrasement des méchants et la survivance du petit nombre des justes qui glorifieront le Seigneur, dont il est parlé aux versets 13, 14 et suiv., sont rapportés par Cornelius à Lapidé et quelques autres, à la destruction de l'Antechrist et de ses partisans, et à la survivance du petit nombre de justes qui attendront dans la joie la venue du divin Juge. M. Combe hasarde donc une interprétation toute nouvelle. Or la nouveauté en fait d'interprétation biblique, n'est pas précisément un critérium de vérité.

Voilà pour le texte d'Isaïe en lui-même. Passons maintenant à sa concordance avec le texte de la prédiction de la Salette. "Peut-on demander une concordance plus complète et plus exacte d'un bout à l'autre?" s'écrie victorieusement l'abbé Combe, à la fin de son parallèle.—Je crois sincèrement que oui. Car en quoi consiste cette concordance? A prendre çà et là dans la prophétie de la Salette des phrases ou parties de phrases qui semblent plus ou moins correspondre aux divers versets d'Isaïe.

Prenons, par exemple, les versets 10, 11 et 12, et les paroles de la Salette que l'auteur met en regard :

Isaïe

La Salette

10. *Attrita est civitas vanitatis, clausa est omnis domus, nullo introcunte.*

Paris sera brûlé.

11. *Clamor erit super vino in plateis: deserta est omnis lætitia: translatum est gaudium terræ.*

12. *Relicta est in urbe solitudo, et calamitas opprimet portas.*

Plusieurs grandes villes seront ébranlées et englouties par des tremblements de terre.

M. Combe trouve ici une correspondance particulièrement remarquable. Aussi après la citation : *Paris sera brûlé*, met-il cette note : "Les obus de la foudre (?) broient et incendient.—Remarque

curieuse : c'est le Secret de la Salette qui a désigné par son nom la cité de *vanité*. On peut voir dans le grand commentaire de Cornelius a Lapide, que les anciens interprètes ne savaient à quelle cité appliquer cette épithète, et que lui-même, encore au 16e siècle, n'en connaissait pas une à laquelle ce titre convînt."

J'incline à croire que le bon Cornelius ne se trouverait pas encore aujourd'hui beaucoup mieux renseigné, même après la publication du Secret de la Salette. Car le prophète ne dit pas seulement : "*La cité de vanité est broyée.*" il ajoute : "*toutes les portes en sont fermées, sans que personne y entre. Il y aura des clameurs dans les places publiques sur le manque de vin ; toute allégresse a disparu, la joie de la terre l'a quittée.*" Or, si Paris est brûlé, si ses maisons sont en cendres, comment les portes en seront-elles fermées ? comment se réunira-t-on sur les places publiques pour se plaindre et crier ?—L'explication semble un peu difficile à trouver. Aussi M. Combe a-t-il jugé prudent, pour ne pas soulever la question, d'omettre dans sa citation ces dernières paroles d'Isaïe, et de ne reproduire que la première partie du v. 10.

Le prophète continue, v. 12 : *La solitude a été laissée dans la ville, et la calamité s'appesantira sur ses portes.* M. Combe met en regard ces paroles de la Salette : *Plusieurs villes seront ébranlées et englouties par des tremblements de terre.* Je laisse au lecteur à juger si la correspondance ne pourrait pas être "plus complète et plus exacte."

Autre exemple.

Plus loin, v. 16, on lit : *Et dixi : Secretum meum mihi, secretum meum mihi.* " Et j'ai dit : Mon secret est à moi, mon secret est à moi."—Les commentateurs varient un peu sur le sens de ces paroles. D'après saint Jérôme, le prophète aurait voulu dire : " Je garde le silence sur d'autres détails de ma vision ; je ne puis me résoudre à les dévoiler, tant sont affreux les châtimens que j'ai vus fondre sur la terre." Tel n'est pas l'avis de l'abbé Combe : il trouve ici "*une concordance historique vraiment remarquable.*" " Quel est en effet, dit-il, ce *secretum meum mihi* répété deux fois mystérieusement, sinon la communication, par le ciel à la terre, *des deux secrets de Maximin et de Mélanie ?* On ne peut appliquer cette parole mystérieuse à rien autre chose." Ainsi d'après le nouvel interprète, Isaïe laisserait tout à coup la vision des derniers événements pour contempler la révélation qui en serait faite sur la montagne de la Salette à

deux pauvres enfants, et il s'écrierait une fois pour chacun d'eux : *C'est mon secret à moi ! . . .* N'est-ce pas mettre la bonne volonté du lecteur à une trop forte épreuve ?

II.—*Les prophéties modernes.*

Une preuve plus impressionnante, c'est un ensemble de prophéties se succédant depuis plus de cent ans, qui proviennent de grands serviteurs de Dieu, tous morts en odeur de sainteté, et qui toutes s'accordent à annoncer le grand châtement du monde et le grand triomphe de l'Eglise. Déjà Joseph de Maistre était si ému des prophéties connues de son temps, qu'il écrivait, il y a 80 ans : " Il faut nous tenir prêts pour un événement immense dans l'ordre divin . . . Des oracles redoutables annoncent que les temps sont arrivés." Je ne nie pas la force de cette preuve ; mais certainement l'abbé Combe va trop loin quand il dit de ces prophéties, que : "*leur unanimité constitue une véritable certitude.*"

Pour qu'un témoignage produise la certitude, il faut qu'on puisse constater d'une manière indubitable que les témoins *ne se sont pas trompés et ne nous ont pas trompés*. Pour ce qui est de la seconde condition, je la reconnais volontiers chez les voyants eux-mêmes : leur sainteté m'en est un garant. Mais peut-on en dire autant de leurs historiens ? Ont-ils bien entendu la prédiction ? l'ont-ils bien retenue ? ne l'ont-ils point modifiée pour la rendre plus frappante ou plus acceptable ? Autant d'obscurités qu'il serait difficile d'éclaircir.—Quant à la première condition de crédibilité, elle est encore plus difficile à vérifier ici. Qu'est-ce qui peut nous assurer que ces pieux voyants ne se sont pas fait illusion à eux-mêmes, qu'ils n'ont pas pris les représentations d'une imagination surexcitée pour des révélations d'en haut ? Tous les théologiens reconnaissent, et M. Combe n'y contredit pas, que de tels faits se peuvent produire et se produisent quelquefois, même chez les plus saints personnages ; et que, dans les révélations privées, il faut toujours se défier de l'illusion, tant qu'on n'a pas une garantie suffisante de leur vérité.

Mais M. Combe tire surtout la force de sa preuve de la *concordance* de toutes ces prédictions : " Aucune de ces prophéties, dit-il, n'a son authenticité, sa divinité, ni son intégrité démontrées absolument, et l'on serait imprudent d'en serrer le texte pour y bâtir un raisonnement ; mais tant de prophéties unanimes sur le

sujet qui nous occupe ne sauraient être altérées. Ce serait inconcevable. *Leur unanimité constitue une véritable certitude.*"

Ce raisonnement n'est pas tout-à-fait concluant. L'unanimité dans le témoignage n'est une garantie de sa vérité que s'il est constaté que les divers témoins n'ont pu s'entendre entre eux. Or les divers voyants dont on rapporte ici les prédictions, se sont succédé ; chacun d'eux a connu très probablement la prédiction de ces grands événements faite par quelqu'un de ses devanciers. Est-il impossible que le souvenir ait reproduit ces faits dans son imagination avec une telle vivacité qu'il ait cru en avoir une révélation personnelle ? L'imitation—inconsciente—serait-elle absolument impossible en matière de visions prophétiques (1) ? Ce qui semble confirmer ce soupçon, c'est l'identité même des expressions qu'on rencontre dans la plupart de ces prédictions. D'ailleurs, nous l'avons dit, la prédiction attribuée à ces serviteurs de Dieu, aurait pu être plus d'une fois, en tout ou en partie, l'œuvre de leurs historiens.

On peut donc conclure de cette nouvelle preuve, non à une *véritable certitude* du "Grand Coup," mais seulement à une *plus ou moins grande probabilité*.

III.—*Le secret de la Salette.*

C'est ici la pièce de résistance de la démonstration de M. Combe. "La prophétie de la Salette, à elle seule, dit-il, suffit pour que nous soyons *certain*s des événements qu'elle annonce."

Mais cette prophétie a-t-elle été publiée telle qu'elle a été rédigée par Mélanie ? C'est un premier point que l'auteur lui-même semble mettre en doute, en rapportant le jugement anonyme d'un théologien qu'il publie en tête de sa brochure. "Le secret de Mélanie que vous publiez, écrit-il, ce secret est-il à l'abri de tout soupçon d'interpolation ? C'est là, à mon avis, le défaut de la cuirasse du plus parfait de ce genre de livres."

Eussent-ils, en supposant la publication authentique, Mélanie, qui n'a fait paraître son secret qu'en 1879, c'est-à-dire 33 ans après l'avoir reçu, l'a-t-elle publié tel qu'elle l'a reçu de la sainte Vierge, sans rien y modifier, sans rien transposer, sans rien ajouter ni retrancher ? Autre question qui peut soulever, à juste titre, plus d'un doute,

(1) Il est clair que nous ne parlons ici que des visions et prophéties *privées*, non des prophéties *canoniques*.

Quoi qu'il en soit, " N'ayant sur le secret de Mélanie aucun jugement de l'Eglise, observe l'*Ami du Clergé*, cité par la *Semaine religieuse* de Montréal, n° 17 fév. 1896, nous n'avons rien qui nous oblige soit à l'accepter soit à le rejeter, sinon les raisons qu'on peut invoquer soit pour, soit contre tout témoignage humain."

Or parmi ces raisons, les unes sont *extrinsèques*, les autres *intrinsèques* ou tirées de la considération du témoignage en lui-même.

En ne m'attachant qu'à ces dernières, je trouve une difficulté extrême, sinon une impossibilité absolue, à admettre l'authenticité de cette révélation, à cause des *invraisemblances*, des *exagérations*, des *faussetés* même qu'on y rencontre touchant les événements qui doivent précéder le " Grand Coup."

Qu'on veuille bien me suivre dans l'exposé de mes griefs, et qu'on en juge.

1° La première cause de la catastrophe, d'après cette prophétie, serait la dépravation du clergé et des ordres religieux : *Sacerdotes, ministri, filii mei, sacerdotes mala sua vita suaque impietate mysteria celebrando sacrosancta, amore pecunia, amore voluptatum, sacerdotes facti sunt impuritatis cloacæ. Væ sacerdotibus atque sacratis Deo personis, qui infidelitatibus suis malaque sua vita rursum crucifigunt Filium meum. Peccata personarum Deo consecratarum clamant ad cælum vocantque vindictam. . . . Jam nullus qui sit dignus offerendi ad Deum æternam victimam immaculatam.*

Tout cela, en vérité, me semble un beau pastiche des imprécations d'Ezéchiel ou d'Isaïe contre le sacerdoce de l'ancienne Loi.

Sans doute, il y a, et il y aura toujours des faiblesses dans le clergé et les ordres religieux. Mais qui a jamais constaté, même parmi les personnes les plus hostiles à la religion, une déchéance du clergé et des religieux de notre temps telle que décrite dans cette menace ? Quand dans l'ensemble de ces phalanges d'élite de l'Eglise, la régularité, l'union et la soumission au Souverain Pontife ont-elles plus brillé qu'aujourd'hui ? Qui niera que le niveau actuel du clergé tant séculier que régulier est de beaucoup supérieur à ce qu'il était lors de la prétendue Réforme de Luther, avant le concile de Trente ? supérieur surtout à ce qu'il était à la dernière époque du moyen-âge, au temps des Léon IX et des Grégoire VII, alors que la simonie et la corruption semblaient avoir envahi toute la haute sphère de l'Eglise ? Pourquoi donc les vices et les infidélités qui

règnent dans le clergé de notre époque provoqueraient-ils plus la colère de Dieu que dans ces temps malheureux où l'on a vu tant d'apostasies et de prévarications de toute sorte parmi les élus du Seigneur ?

Il y a plus : ces reproches de dépravation faits aux clercs et aux religieux sont de telle nature que l'éditeur du *Secret de la Salette* n'ose les produire qu'en latin, par peur du scandale ; et la Vierge immaculée les aurait confiés en langue vulgaire à une ignorante petite fille, les aurait gravés d'une manière indélébile dans son imagination et sa mémoire, lui aurait ordonné de les publier à tout son peuple (1) ?

2^o Vient ensuite une énumération de fléaux et de châtements qui, si l'on ne veut torturer le texte, doivent arriver sous le pontificat de Pie IX, et que personne n'a conscience d'avoir aperçus. Je cite : " La société est à la veille des fléaux les plus terribles et des plus grands événements . . . Que le Vicaire de mon Fils, le Souverain Pontife Pie IX ne sorte plus de Rome après l'année 1859 . . . Je serai avec lui . . . "

" L'Italie sera punie de son ambition, en voulant secouer le joug du Seigneur des Seigneurs . . . Les églises seront fermées ou profanées. Les prêtres, les religieux seront chassés ; *on les fera mourir et mourir d'une mort cruelle.*

" Plusieurs abandonneront la foi, et le nombre des prêtres et des religieux qui se sépareront de la vraie religion sera grand ; parmi ces personnes, il se trouvera même des évêques.

" Que le pape se tienne en garde contre les *faiseurs de miracles, car le temps est venu que les prodiges les plus étonnants auront lieu sur la terre et dans les airs.*

" En l'année 1864, Lucifer, avec un grand nombre de démons seront détachés de l'enfer . . . "

Or qui a vu les prêtres et les religieuses martyrisés en Italie ? Qui a vu ces nombreuses apostasies de prêtres, de religieuses et même d'évêques ? Qui a vu ces miracles et ces prodiges ? Est-ce que la Voix de la Salette voudrait nous mettre en garde contre les miracles de Lourdes ? . . .

Pourtant la prophétie annonce en 1846 qu'on est à la veille de

(1) *L'Ami du Clergé* nous apprend que Rome, consulté sur la publication du *Secret de la Salette*, sans vouloir se prononcer sur le fond, en a absolument défendu la propagande.

ces fléaux et de ces événements, et après leur énumération elle arrive aux châtimens de l'année 1864. C'est donc vers ce temps là que les événements annoncés auraient dû se passer, à moins de dire que la prophétie ait voulu à dessein intervertir l'ordre des temps, à la manière des grands prophètes anciens. Dans ce cas, il faut avouer que l'imitation est peu heureuse, et que la détermination précise de certaines années, une innovation toute moderne, y constitue pour le moins un anachronisme.

3° La prophétie donne deux dates précises, les années 1864 et 1865. Ce doit être vraisemblablement afin que l'accomplissement bien constaté des événements prédits pour ces deux années, affermis la foi des fidèles dans la prédiction des grands événements qui doivent arriver plus tard. Ainsi le Saint-Esprit en agissait-il dans les révélations faites aux prophètes de l'Ancien Testament. Voyons donc ce qui a dû arriver en ces deux années. L'éditeur de la prophétie donnant le texte en latin, je dois le retraduire :

“ En l'année 1864, Lucifer, avec un grand nombre de démons seront détachés de l'enfer. Ils aboliront la foi peu à peu, *même chez les personnes consacrées à Dieu. Ils les aveugleront de telle sorte que, à moins d'une grâce particulière, ces personnes porteront l'esprit de ces mauvais anges. Plus d'une maison religieuse apostasiera la foi et perdra les âmes d'un grand nombre.*

“ *Dans l'année 1865 l'abomination s'assiéra dans les lieux saints. Dans les monastères, les fleurs de l'Eglise seront pourries ; et le démon se rendra comme le roi des cœurs.*”

Et tout cela se serait passé en 1864 et 1865 ! En le lisant, on croit rêver. En vérité, je le demande, est-ce là une révélation de la sainte Vierge, ou ne serait-ce pas plutôt une mauvaise fumisterie ? Que de telles prédictions aient trouvé des gens crédules pour les admettre avant que ces années ne fussent révolues, je le comprends. Mais comment y croire encore aujourd'hui ?

Dira-t-on, comme l'essaie M. Combe, que c'est là un langage *hyperbolique* ? En ce cas, que les bonnes âmes qui se sont laissés émuouvoir par l'annonce du “ Grand Coup ” se rassurent. En retranchant toutes les *hyperboles*, ce Grand Coup se réduira à un événement bien ordinaire.

4° La même prophétie annonce comme devant être de peu de durée, le règne du successeur de Pie IX : et cependant le règne glo-

rieux de Léon XIII est dès maintenant, après celui de son auguste prédécesseur, l'un des plus longs dont il soit fait mention dans l'histoire de la papauté. Voici les paroles de cette prédiction :

“ Le Saint-Père souffrira beaucoup. . . . Les méchants attenteront plusieurs fois à sa vie, sans pouvoir nuire à ses jours : MAIS NI LUI, NI SON SUCCESSEUR QUI NE RÉGNERA PAS LONGTEMPS, ne verront le triomphe de l'Eglise de Dieu”

Est-ce clair ? C'est bien de Léon XIII, le successeur de Pie IX, qu'on dit en 1879, “ qu'il ne régnera pas longtemps.” Inutile d'insister davantage. Vouloir donner à cette phrase un autre sens, c'est lui faire dire ce qu'elle ne dit pas, et ne pas lui faire dire ce qu'elle dit en réalité.

Pourtant M. Combe, pour sauver l'authenticité intégrale du Secret de la Salette, absolument nécessaire aux conclusions qu'il veut en tirer sur la date approximative ou précise du “Grand Coup,” a essayé ce tour de force : “Après “successeur”, dit-il, est sous-entendu le mot “*Celui*.” En effet, qui ne régnera pas longtemps” ne pouvant désigner le pape Léon XIII, dont le règne est déjà long, désigne nécessairement un autre successeur de Pie IX, un pape qui, probablement, ne fera que passer. Et c'est après le règne très court de ce pape qu'aura lieu le triomphe.”—Admirable raisonnement ! Comme s'il disait : “La présente prophétie est incontestablement authentique et vraie dans ses moindres détails. Donc toute proposition de cette prophétie dont le sens obvie serait manifestement erroné doit nécessairement se prendre dans une autre signification.”

A une telle règle d'herméneutique rien ne résiste. . . . excepté la conviction.

* * *

Après ce que nous venons de dire, il est inutile de suivre le nouvel interprète du Secret de la Salette dans les calculs qu'il établit pour fixer *avec certitude* la date approximative, et *avec une très grande probabilité* la date précise du Grand Coup. Montrer que la base sur laquelle il s'appuie est douteuse, que son nombre de 35 années est incertain, que son point de départ à l'année 1859 est choisi arbitrairement, et qu'enfin la réalisation des événements qui doivent précéder le grand triomphe est, non seulement invrai-

semblable, mais impossible d'ici au 19-20 septembre de cette année 1896, serait un travail superflu et fastidieux.

Le lecteur doit se trouver maintenant suffisamment édifié sur la valeur de la brochure tapageuse de M. l'abbé Combe.

En terminant, nous ferons à notre tour à ce nouveau prophète une prophétie, qui, nous le croyons, se réalisera mieux que les siennes: c'est qu'avant un an *très probablement*, et *certainement* avant cinq ans, son livre ira rejoindre ses congénères au fond poussiéreux des bibliothèques et dans l'échoppe des bouquinistes.

J. H. Marlun.



LES LOCATAIRES DU PETIT CHATEAU

(*Suite et fin.*)

— C'est que tes scrupules me semblent surprenants, répondit M. Bernardin avec une vivacité qui ne lui était pas habituelle. Comment, tu n'aurais pas le droit de recueillir chez toi ta nièce et ta pupille quand elle n'a plus d'autre parent que toi ? Et cela pour obéir aux caprices d'une vieille femme maniaque. . . Non, non, c'est impossible. Du reste, je crois que tu fais tort à Mme Ramigot. Si égoïste qu'elle soit devenue, je ne la suppose pas capable d'un mauvais vouloir à l'égard d'une personne aussi intéressante que Mlle Clotilde. Et je suis sûr que quand tu la lui conduiras demain chez elle pour la lui présenter, elle sera conquise dès l'abord par cet air de modeste franchise, ces beaux yeux bruns si purs et si doux et cette fraîcheur de teint qui semblent autant d'indices de la pureté de son âme.

— Peste, mon cher. . . quel enthousiasme ! s'écria M. Éloi d'un air railleur, sans s'apercevoir de la fugitive rougeur qui était montée aux joues de son ami. Eh ! mais, je suis enchanté que tu apprécies si bien les mérites de mademoiselle ma nièce, car cela m'enthousiasme pour te faire part d'une idée qui m'est venue pendant mon voyage. J'aurais peut-être tardé à t'en parler, car ce sont là choses délicates. Mais puisque tu m'en donnes l'occasion. . . Enfin, m'y voici en deux mots : j'ai une nièce, toi, deux neveux. Pourquoi ne pas resserrer plus étroitement les liens qui nous unissent par le mariage de Clotilde avec l'un d'eux ?

— L'un de mes neveux. . . murmura M. Bernardin d'une voix un peu sourde. Oui. . . C'est une idée, cela, mon cher Florent. Ce serait peut-être, en effet, le bonheur pour Maxime ou pour Anatole, mais. . .

— Oh ! nous avons devant nous tout le temps nécessaire pour étudier à fond le projet, reprit vivement M. Éloi. Dans la vie commune que nous allons mener, tu pourras par toi-même te rendre compte du caractère de Clotilde et savoir en connaissance de cause

avec lequel de tes neveux existe la plus grande similitude de goûts. Une fois bien édifié, tu me diras quel est, à ton avis, l'heureux mortel que tu jugeras digne d'elle. Tu préviendras ta sœur qui depuis si longtemps te presse pour que tu lui trouves une bru selon ses vœux, et les questions financières débattues, nous nous arrangerons pour mettre nos gens en présence... Puis pendant nos vacances, nous nous occuperons comme de bons vieux à faire le bonheur de ces enfants-là. Maintenant, mon cher, que nous avons causé et bien causé, bonsoir," fit M. Éloi en tendant la main à son ami.

M. Bernardin, resté seul, regarda quelques minutes le feu d'un air absorbé, puis il sortit à son tour du cabinet de M. Éloi, monta lentement l'escalier qui conduisait au premier étage et referma sur lui la porte de son appartement. Après avoir fait quelques tours dans sa chambre, qui avait l'aspect méticuleux et froid des pièces que l'on n'habite que quelques heures par jour, il s'arrêta devant la cheminée où brûlait un petit feu de coke, habilement arrangé par dame Sylvine. Sous l'impulsion d'une pensée soudaine, il releva la tête et regarda dans la glace son visage pâle et contracté en murmurant :

—Comme deux bons vieux... Vieux... déjà ! c'est vrai. Voilà le résultat de cette abdication constante de ma personnalité. Vieux sans avoir eu conscience des années qui s'écoulaient. Vieux sans avoir été jeune...

Il s'accouda sur la tablette pour examiner de plus près l'image que reflétait la glace.

—Je n'ai pourtant pas encore l'air trop vénérable, dit-il avec un demi sourire, qui, en éclairant sa physionomie pensive, la rajeunit de moitié. Ses yeux bleus eurent alors un éclair de malice. Mais cette transformation ne dura guère, car il remarqua la nuance un peu effacée de ses cheveux et de sa barbe.

—Les voilà presque gris, de blonds qu'ils étaient il y a peu de temps encore, reprit-il d'une voix sourde. Dans un an ils seront tout blancs... Allons c'est de la folie, à quoi bon ces regrets inutiles ? Florent riait bien, ma foi, s'il savait les sottes idées qui m'ont un moment traversé l'esprit. Et ceci seul les condamne puisque je ne puis trouver le courage de les avouer de crainte du ridicule. C'est fini. N'y pensons plus. Je n'ai plus autre chose à faire que de me conformer aux désirs de Florent ; m'occuper sérieusement de

connaître les goûts de sa nièce et l'interroger habilement de façon à savoir si elle préférerait être la femme de Maxime, dont la carrière comme officier paraît devoir être brillante, ou d'Anatole, beaucoup trop habile pour ne pas faire rapidement son chemin dans la magistrature. C'est dit ; bonsoir, *mon vieux*, fit-il en adressant un sourire un peu amer, un geste de moquerie, à sa propre image qui le regardait avec ironie, comme pour lui prouver qu'elle n'était pas dupe de son apparente philosophie.

Les prévisions de M. Bernardin s'étaient réalisées : bien loin de faire aucune objection au sujet du séjour de Mlle Clotilde au Petit Château, Mme Ramigot avait paru enchantée de la bonne grâce de la jeune fille et, quittant l'allure un peu cérémonieuse qu'elle avait toujours conservée dans ses rapports avec ses locataires, elle avait demandé à M. Éloi de vouloir bien permettre à sa nièce de lui faire de fréquentes visites. Son jardin, sa serre, le piano de son grand salon, elle mit tout à la disposition de la jeune fille. Une quinzaine ne s'était pas écoulée que Mlle Clotilde passait toutes ses après-midi chez la veuve qui l'envoyait chercher par sa femme de chambre quand elle tardait trop à venir. Bientôt les journées ne lui suffirent plus, et elle finit par obtenir que deux fois par semaine au moins, tous les locataires viendraient prendre le soir, le thé chez elle.

La bonne dame avait un faible pour le piquet ; de son côté, M. Éloi ne le détestait pas. Ce qui fit qu'ils prirent l'habitude de guerroyer l'un contre l'autre. Pendant ce temps-là, Mlle Clotilde faisait de la musique ou bien s'installait à une table voisine de celle des joueurs avec sa broderie.

—Pourquoi ne me remplaces-tu pas de temps en temps à la table de jeu, mon cher Bernardin ? dit un jour M. Éloi. Tu dois t'en-nuyer fort à regarder Clotilde faire cinq points de soie verte, six avec de la jaune, pour finir par le petit croisillon noir.

—Moi ! mais non je t'assure, répondit M. Bernardin en souriant. Et puis, ne comprends-tu pas que c'est pour moi l'occasion de m'occuper sérieusement de notre grande affaire ? . . . Chaque soir pendant que vous jouez, je cause moi avec Mlle Clotilde.

—Ah ! ah ! fit M. Éloi en se frottant les mains.

—Oui, reprit M. Bernardin d'un air satisfait, Mlle Clotilde, qui, veut bien m'accorder toute confiance, me raconte la vie qu'elle menait auprès de sa tante. J'en profite pour l'interroger sur ses

goûts, et de temps en temps je lui pose adroitement une question à laquelle elle me répond, sans se douter de l'importance que j'y attache. Et, ainsi, peu à peu mon enquête se fait.

— Ne peux-tu dès maintenant me dire au profit de qui semble pencher la balance ? demanda curieusement M. Éloi.

— Désolé, mon ami, répliqua d'un air réservé le professeur d'histoire. Mais la chose est trop délicate pour que je me permette de prononcer à la légère. J'ai certaines petites notions, c'est vrai, mais je ne suis pas encore complètement édifié... Et jusque-là, tu comprends.

— C'est bon, grave diplomate, dit M. Éloi d'un ton goguenard. Prends tout le temps qu'il te faudra. Et puisque tu as dans l'esprit cette délicatesse qui plaît aux femmes, profite-en, mon ami, et sans aucun scrupule pour amener Clotilde à parler à cœur ouvert avec toi. En somme, c'est son bonheur que nous voulons tous deux. Et tu sais le proverbe : " qui veut la fin... "

— Veut les moyens, " continua avec vivacité M. Bernardin ravi de cette approbation.

Depuis cet entretien. M. Bernardin continua donc chaque soir ses causeries avec Mlle Clotilde. Malgré l'égalité de son humeur, la jeune fille qui avait conservé un fonds de tristesse, souffrait quelquefois de la gaieté exubérante de son oncle. Son gros rire, ses éclats de voix lui causaient une sorte de malaise nerveux, dont elle s'accusait comme d'une ingratitude, mais qu'elle ne pouvait surmonter. Aussi finit-elle par trouver une compensation dans les façons d'être de M. Girardin. Elle aimait à l'entendre parler de sa voix douce et un peu sourde, qui donnait une nuance d'affectueuse intimité à tout ce qu'il disait. De plus, il prévenait ses désirs, s'identifiait à ses goûts, et l'entourait d'une multitude de petits soins qu'elle acceptait de bonne amitié. ne trouvant rien d'extraordinaire à ce qu'il eût plaisir à lui rendre les services qu'elle avait plaisir à recevoir de lui. Trois mois se passèrent ainsi, mois de calmes jouissances pour les habitants du Petit Château ; mais de bonheur pour M. Girardin qui en profitait avec une sorte de hâte jalouse, comme un homme qui craint que ses jours fortunés ne puissent durer longtemps.

Ce qu'il avait prévu arriva. M. Éloi impatienté de ne rien savoir, finit par lui déclarer qu'il était décidé à aborder franchement la question avec sa nièce et tout ce que M. Bernardin put ob-

tenir de lui, ce fut un dernier délai de huit jours. Il fallait donc s'exécuter et, quoiqu'il en souffrit cruellement, M. Bernardin commença dès le soir même à agir selon sa promesse.

Pour ne pas mettre en éveil la défiance de la jeune fille, il lui parla d'abord de lui-même et de sa famille, ce qui l'amena tout naturellement à parler de ses neveux, dont il vanta les qualités physiques et morales, l'intelligence, etc., etc. Puis, comme il faisait avec un enthousiasme simulé une description brillante des honneurs qui attendaient l'ainé, Mlle Clotilde l'interrompt :

—Je vais peut-être vous paraître bien sotté, monsieur Bernardin, dit-elle. Mais de ce brillant tableau, je ne vois que l'envers. La femme de M. Maxime paiera bien cher, j'en ai peur, la gloire de son mari, par les inquiétudes mortelles qu'une carrière aussi périlleuse ne peut manquer de lui donner.

—Alors, vous préféreriez de beaucoup être la femme de notre magistrat ? lui demanda M. Lescot avec un léger tremblement dans la voix.

—Ma foi, pas davantage, répondit-elle en souriant. Je puis le dire à vous, cher monsieur Bernardin, qui montrez une telle indulgence pour moi. Mais si j'ai une peur-enfantine du sabre, la robe du magistrat, de cet homme qui peut condamner à l'infamie sur un faux témoignage me glace encore plus. Vous riez ? . . . Cela est vrai pourtant. Je mourrais d'effroi le jour où mon mari devrait requérir la peine capitale. Et la sentence prononcée, je souffrirais dans tout mon être les angoisses du condamné. . . Vous voyez qu'avec une sensibilité pareille, je ne pourrais résister longtemps à de telles émotions. Le plus sage est donc de rester ce que je suis et de vivre toujours auprès de mon oncle et . . . et de vous, monsieur Bernardin, si vous voulez bien le permettre.

Ces derniers mots furent dits par Mlle Clotilde avec une innocente et gracieuse coquetterie, qui causa à son interlocuteur une joie si inattendue qu'il ne put que balbutier :

—Eh ! quoi ma chère enfant, vous voudriez ? . . .

—Vivre toujours auprès de vous, continua la jeune fille, un peu surprise de son émotion. Ne suis-je pas aimée par mon oncle et gâtée par vous . . . Que pourrais-je désirer de plus ?

—Mais vous ne vous apercevez donc pas, ma chère enfant, que par rapport à vous, nous sommes presque des vieillards, Éloi et moi, dit-il avec une courageuse fermeté. Et si en ce moment, vous

vous trouvez bien de vivre dans ce calme qui convient à notre âge, bientôt quand votre tristesse sera atténuée, vous trouverez notre vie monotone et vous aspirerez à la changer contre une existence plus animée. De même, vous aurez hâte de quitter l'intérieur sévère auquel nous sommes accoutumés, nous autres, pour la riante maison que vous irez habiter avec le mari de votre choix.

—Non, non, répondit vivement la jeune fille. Ne le croyez pas. Je ne sais si c'est l'habitude que j'ai toujours eue de vivre avec des personnes âgées, mais je me trouve mal à l'aise avec celles de mon âge. Je suis comme dépaysée au milieu d'elles ; nos goûts ne sont pas les mêmes ; elles ont dans la tournure de leur esprit quelque chose qui me déconcerte. Avec elles, je deviens timide, sauvage. Par vous, au moins, je suis comprise. . . Que voulez-vous, mon cher monsieur Bernardin, reprit plus gaiement Mlle Clotilde, c'est un malheur ; mais je crois que je suis née vieille.

—Comme moi. . . murmura M. Bernardin.

—Vraiment ! fit-elle toute joyeuse en frappant l'une contre l'autre ses deux petites mains. Vous voyez donc bien que nous sommes faits pour nous entendre et que. . .

Elle s'interrompit tout à coup et rougit, car elle avait surpris, fixé sur elle, le regard perspicace de Mme Ramigot.

—Ma chère propriétaire, s'écrie M. Éloi en abattant son jeu avec une explosion de triomphe, vous êtes battue et bien battue. Il me fallait six points et j'en ai seize. . .

—Allons, répondit Mme Ramigot, avec un petit rire, je vois que ma maison vous porte bonheur, Mais vous me donnerez bien ma revanche, voisin ? Demain, s'entend. . .

Le lendemain, M. Éloi vint seul chez la vieille dame, Mlle Clotilde avait la migraine et M. Bernardin s'était souvenu d'une course pressée à faire en ville le soir même. Ce qui lui servit de prétexte pour laisser M. Éloi entrer seul chez la propriétaire. La vérité est qu'il éprouvait le besoin de se trouver seul avec lui-même pour prendre une décision qu'il jugeait nécessaire après ce qui s'était passé la veille.

Pendant que M. Bernardin arpentait fièvreusement le quai sans prendre garde aux rafales du vent d'est qui lui cinglaient le visage, les deux joueurs avaient pris place à leur table. Mais Mme Ramigot semblait préoccupée. On eût dit qu'elle cherchait un moyen d'entamer un sujet délicat.

Ce fut M. Éloi qui le lui donna.

—Comme votre salon semble grand ce soir, ma chère madame ! dit-il en battant les cartes.

—C'est l'absence de votre nièce et de M. Bernardin qui vous le fait paraître tel, voisin, répondit la vieille dame en assortissant ses couleurs.

—Hé ! c'est juste ! reprit M. Éloi. Ils ne sont pas bruyants, mais ils meublent.

—Oh ! non, ils ne sont pas bruyants, fit la veuve avec un petit rire approbatif. Ils causent tous deux si doucement que... Mais savez-vous, voisin, qu'ils ont l'air de s'entendre fort bien ensemble.

—A qui le dites-vous ! reprit M. Éloi, préoccupé de son jeu. Un vieux bourru comme moi effarouche parfois les fillettes, tandis que Bernardin...

—Oui, interrompit Mme Ramigot. Je ne le reconnais plus vraiment ce M. Bernardin ; lui toujours si mesuré, il montre par moments une vivacité qui le transforme. Ainsi, hier au soir, à un mot de Mlle Clotilde, je l'ai vu tout à coup s'animer et lui répondre avec une chaleur, dont je ne l'aurais pas cru capable. Ce qu'il disait à votre nièce, cher monsieur, je ne sais ? Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle était émue.

—Bravo ! s'écria M. Éloi enchanté. Cela prouve que les choses vont bon train. Cet excellent Bernardin ! Ma foi, je ne le croyais pas si bon avocat.

—Avocat ?

—Sans doute, chère madame, reprit M. Éloi. En ce moment-là, Bernardin plaidait auprès de ma nièce la cause de l'un de ses neveux.

Puis, voyant l'air d'incrédulité de la veuve, il continua d'un ton confidentiel :

—La chose a été convenue entre nous, et Bernardin s'est chargé de savoir qui, de l'officier ou du magistrat, a le plus de chance d'être agréé par notre fillette.

—Vraiment ! fit Mme Ramigot d'un air ironique. Eh bien ! mon cher monsieur, il y met un zèle qui me fait prévoir que celui qui l'emportera ne sera ni le substitut, ni le militaire, mais bien...

—Qui donc ? demanda M. Éloi irrité.

—Mais tout simplement M. Bernardin Lescot lui-même, répondit gaiement Mme Ramigot.

—Lui, lui ! répéta avec force M. Éloi. Comment, il aurait profité de ma confiance pour... Ah ! c'est indigne !

—Allons, voisin, calmez-vous, dit en souriant la vieille dame. En quoi ce pauvre M. Bernardin est-il donc si coupable ? Peut-être n'a-t-il eu en vue d'abord que le bonheur de ses neveux ? Mais à force d'étudier le caractère de la jeune fille qu'il souhaitait pour femme à l'un deux, il a sans doute fini par être persuadé que lui surtout était capable de la rendre heureuse. Où est le mal ?

—Le mal est dans son manque de franchise, répliqua M. Éloi d'un ton bourru. Le jour où je lui ai parlé de ses neveux comme de maris convenables pour Clotilde, il n'avait qu'à se mettre franchement sur les rangs.

—Avec ça que vous l'auriez bien reçu ! dit gaiement Mme Ramigot.

—Dame ! fit-il en souriant presque malgré lui, je ne dis pas que, dans le premier moment, je ne me fusse pas laissé aller à lui dire que c'était sottise à un homme de son âge de vouloir épouser une fillette de vingt ans.

—Croyez-vous donc que ce ne soit pas là la vraie cause de son mutisme, reprit la veuve. Mais s'il y a une grande différence d'âge, elle est, croyez-moi, cher monsieur, amplement rachetée par une réelle similitude de goûts. Je me suis intéressée à votre charmante nièce dès que je l'ai vue, monsieur Éloi, et aujourd'hui je l'aime comme si elle était ma fille. Cette affection m'a ramenée à des idées qui n'étaient pas les miennes, vous le savez. J'ai compris que le renoncement qui était facile à mon âge ne devait pas lui être imposé à elle. J'ai voulu me rendre compte de ce qu'il fallait pour son bonheur et je l'ai interrogée. Il n'était pas bien difficile à une vieille femme de pénétrer le secret de ce jeune cœur. J'ai vite appris ce qu'il me fallait savoir et j'ai la conviction que si M. Bernardin aime votre nièce, Clotilde, de son côté, ne demanderait pas mieux que de devenir sa femme.

—Alors, vous vous imaginez comme cela que je vais les bénir ! s'écria M. Éloi chez qui la colère se ralluma soudain. Et ma responsabilité de tuteur ? Que dira le monde quand il saura que j'ai permis à ma nièce d'épouser un homme de dix-sept ans plus âgé qu'elle ?

—Eh ! il dira ce qu'il voudra ! répliqua Mme Ramigot avec vivacité. L'essentiel, c'est que cette chère enfant soit heureuse et trouve chez son mari, non pas quelques mois de bonheur, mais bien cette tendresse constante dont seuls sont capables ceux qui,

comme M. Bernardin, ont mis toute leur vie dans une affection unique.

Et comme M. Eloi se promenait à grands pas sans lui répondre, elle reprit :

—Tenez, voulez-vous savoir mon histoire, mon cher monsieur ? J'ai épousé fort jeune un homme qui n'avait que huit ans de plus que moi. Pendant une dizaine d'années, cette différence a servi de prétexte à mon mari pour me traiter en enfant. Puis, quand les chagrins m'eurent vieillie avant l'âge, par un phénomène singulier, ces huit années diminuèrent si bien aux yeux de monsieur mon époux, qu'il se figura bientôt être plus jeune que moi. Ce que j'ai souffert ! . . . personne ne l'a su jamais, dit la veuve avec amertume. Mais fiez-vous-en à mon expérience. Pour une jeune fille comme Clotilde, qui est candide, tendre et un peu craintive, comme je l'étais moi-même, mieux vaut cent fois la tendresse paternelle d'un mari de quinze ans plus âgé qu'elle que l'amour éphémère d'un jeune homme ambitieux ou personnel. Eh bien ! qu'avez-vous à me répondre ?

—Que vous auriez été la meilleure des grand'mères, répondit M. Eloi en baisant avec respect la main blanche et fine que lui tendait la vieille dame.

—Alors . . . laissez-le moi devenir, fit-elle avec un bon sourire.

M. Eloi allait parler quand on entendit le bruit de la grille d'entrée qui se refermait.

—Voilà Bernardin, dit-il. Ma foi, je serais curieux de savoir comment il va s'y prendre pour me présenter la chose.

—Ne serait-il pas plus simple de l'aider un peu ? dit Mme Ramigot.

—Oh ! pour cela, non ! répondit M. Eloi d'un ton décidé. Son embarras, c'est ma vengeance, à moi, et j'y tiens.

—Que de rancune ! s'écria gaiement la propriétaire du Petit Château. S'il en est ainsi, c'est moi qui lui tendrai la perche.

Et, comme M. Bernardin faisait son entrée dans le salon :

—Arrivez donc, cher monsieur, lui dit-elle, en lui montrant un fauteuil auprès du feu. J'étais en train de faire votre éloge à M. Eloi et de lui dire combien je vous regretterai pour locataire si . . .

—Mais, ma chère madame, balbutia M. Bernardin, d'autant plus mal à l'aise qu'au coup d'œil qu'il avait lancé à M. Eloi, celui-ci avait répondu par un regard ironique, je ne sais ce que vous voulez dire. Je n'ai jamais eu l'intention de quitter votre maison.

—En êtes-vous bien sûr, Monsieur Bernardin ! reprit la veuve en réprimant un sourire, car enfin vos nouveaux projets . . .

—Mes projets ! s'écria avec agitation le malheureux professeur en commençant à deviner que ce secret si bien caché avait été découvert . . . De grâce, Madame, et toi, mon cher Florent, parlez, que voulez-vous dire ?

La rancune de M. Eloi ne tint pas à la vue de la souffrance réelle de son ami.

—Ce que cela veut dire, mon vieux ? fit-il avec une tendresse un peu rude, c'est que depuis un mois tu aurais dû me faire ta demande. Ne devais-tu pas parler au lieu de garder au fond de ton cœur ce chagrin . . . que je n'aurais jamais su découvrir, sans madame et l'affection maternelle qu'elle avait pour Clotilde ?

—Quoi, Madame, c'est vous ! . . . vous, s'écria M. Bernardin avec une surprise reconnaissante.

Mon Dieu ! oui, cher monsieur, répondit la veuve. Que voulez-vous, j'ai totalement changé d'idées au sujet de mes locataires . . . Et s'il vous prenait par hasard la fantaisie de vous marier, je crois que je consentirais malgré cela à vous signer un autre bail."

* * *

Deux ans après, au milieu de la pelouse qui s'étendait devant le Petit Château, un bambin à la tête bouclée, partait délibérément pour son premier voyage à travers la prairie. Son père et sa mère le suivaient à distance, prêts à le secourir dans le cas où ses petits pieds eussent rencontré quelque caillou caché sous les herbes. Mais heureux présage de ses destinées futures, le petit Florent arriva sans encombre au but de son voyage, qui n'était autre qu'un fauteuil rustique où se tenait bonne maman Ramigot.

La vieille dame, toute radieuse, enleva de terre pour l'asseoir sur ses genoux, le bambin qui se prit à célébrer son triomphe par des petits cris joyeux.

Pendant que Mme Ramigot baisait doucement l'enfant, M. Eloi lui disait d'un air narquois :

—Dites donc, ma chère propriétaire, je croyais que vous aviez les marmots en horreur ?

—Tout comme vous, mon voisin, lui répliqua-t-elle avec un affectueux défi. Mais cela prouve tout simplement que nous étions fort sots l'un et l'autre.

—Fort sots! s'écria M. Eloi feignant la colère.

—Eh! oui, reprit-elle vivement, puisque nous n'avions pas compris que l'amour de l'enfant est une compensation que Dieu réserve à la vieillesse. Les yeux limpides des petits enfants sont les seuls qui ne voient pas les décrépitudes de l'âge. Par un instinct qu'ils tiennent de ce ciel qu'ils viennent à peine de quitter, ils voient l'âme restée jeune, à travers les flétrissures du temps. Que leur importent les cheveux blancs, les traits durcis! Les seules choses qu'ils demandent, c'est la bonté, la tendresse. Voyez les lèvres roses de mon petit Florent, ne se posent-elles pas avec autant de plaisir sur la joue ridée de sa maman Ramigot que sur la joue fraîche de maman Clotilde?... Comment ne lui en serais-je pas reconnaissante?

Marie Poitevin.

FIN.



L'ESPÉRANCE

d'après F. Dvöřak

LA JEUNESSE DE MONTALEMBERT ⁽¹⁾

LE P. Lecanuët, prêtre de l'Oratoire, vient de faire paraître le premier volume d'un ouvrage dont plusieurs extraits, ont fait les délices des lecteurs du *Correspondant*, qui les a publiés sous le titre ci-dessus. Ce livre aussi remarquable par le fond que par la forme n'est que la base du monument que l'auteur a entrepris d'élever au grand orateur, au grand écrivain catholique dont la France doit s'enorgueillir. S'il faut en juger par la beauté de cette première partie, par l'harmonie des proportions, la délicatesse et la pureté du dessin, qui en ont réglé l'érection, le monument sera un chef-d'œuvre.

Dans l'avant-propos, le P. Lecanuët rappelle l'anecdote du Cid mourant, au moment où les Maures allaient envahir le territoire de Valence. "Je serai mort, dit le vieux guerrier à ses compagnons d'armes, quand arrivera Bucar et sa canaille : Mais vous me placerez droit entre deux planches sur mon cheval Babiéca, m'attachant solidement afin que je ne tombe point ; vous mettrez mon épée dans ma main droite : l'évêque don Géronimo se tiendra à mes côtés et me conduira face à l'ennemi."

Quand ils virent le Cid s'avancer avec ses six cents chevaliers dans la plaine de Valence, les Maures épouvantés s'enfuirent vers la mer.

"Nous lisions cela, ajoute l'auteur, un soir de l'automne dernier, dans cette grande bibliothèque de La Roche en Breny où furent composés les *Moines d'Occident*. Aussitôt notre pensée se reporta sur cet autre Cid que fut Montalembert. Les Maures ne sont-ils pas toujours là, plus audacieux, plus menaçants que jamais ? Et il nous sembla que le fils des Croisés tressaillait dans sa tombe, qu'il nous demandait de le remettre sur pied, comme fit pour le Cid le bon écuyer Gil Diaz, et de le conduire encore dans la bataille, face aux mécréants qui insultent le Christ et l'Eglise.

(1) Montalembert, sa jeunesse (1810-1836), par le R. P. Lecanuët, prêtre de l'Oratoire, 1 vol. in-8. Chez Ch. Poussiègue, 15 rue Cassette, Paris et à Montréal chez C. O. Beauchemin & Fils. Prix \$1.25.

C'est ce que nous avons tenté de faire."

—Et vous avez noblement réussi jusqu'ici, oserons-nous dire au P. Lecanuet : vous avez fait bien mieux encore que l'écuyer du Cid, car ce que vous nous présentez, ce n'est point un cadavre impuisant, dans l'attitude d'un vivant ; c'est un ressuscité, un lutteur plein de vie, de force et de courage, dont la parole, grâce à vous, retentit de nouveau et dont le bras valeureux portera encore des coups fa-neux aux mécréants de notre temps.

Merveilleusement précoce, remplie des plus nobles et des plus tendres amitiés, mêlée aux plus graves événements religieux, la jeunesse de Montalembert présente le plus vif intérêt.

Le P. Lecanuet en a reconstitué l'histoire à l'aide des documents que la famille a mis entre ses mains. Il a consulté notamment le journal intime de Montalembert et ses lettres à Lamennais, Lacordaire, Gerbet, Lemarcis, etc. Dans ce premier volume, il suit la vie de son héros de 1810 à 1836, pendant un quart de siècle. Ce livre est d'une lecture attrayante, et l'on doit savoir gré à l'auteur d'avoir si bien dépeint, pour nous reposer et nous consoler des corruptions et des tristesses de notre époque, cette noble figure de Montalembert, le "Chevalier de Dieu et de l'Eglise," qui par la vigueur de sa foi, la noblesse de son caractère, son ardeur à combattre le mal sous toutes ses formes, est digne d'être proposé en exemple aux jeunes gens qui désirent combattre le bon combat pour la cause de la justice et du droit.

C'est à Londres, dans Albemarle Street, que vint au monde, le 15 avril 1810, Charles-Forbes-René de Montalembert. Son père proscrit par la Révolution, était sorti de France à l'âge de quinze ans, en 1792. Il ne voulait y rentrer qu'avec ses princes. Il devait passer vingt-deux ans loin de son pays. En 1814, ce fut lui que le prince régent d'Angleterre chargea d'aller annoncer dans Hartwell à Louis XVIII son rétablissement sur le trône de France. Dans l'intervalle, vers la fin de 1808, il avait épousé Mlle Elise-Rosée Forbes.

Les Forbes descendaient des comtes de Granard, établis en Irlande sous Charles II et qui se rattachaient eux-mêmes à l'une des plus vieilles familles d'Ecosse. M. James Forbes, le beau-père de de M. de Montalembert, était parti tout jeune encore pour Bombay et avait parcouru pendant vingt ans l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, non pas en explorateur distrait et superficiel, mais en philoso-

phe, en savant et en artiste. Ses dessins de voyage et les descriptions qui y sont jointes ne remplissent pas moins de 150 in-folio, contenant plus de 52,000 pages écrites de sa propre main. Il rentra à Londres en 1784 et sa réputation s'étendit bientôt dans toute l'Angleterre. Lorsque fut rompue la paix d'Amiens, au mois d'avril 1803, il se trouvait en France ; on l'arrêta avec tous ses compatriotes par ordre de l'empereur et on le retint à Verdun jusqu'en juillet 1804. Mais Carnot en sa qualité de directeur de l'Institut, s'interposa et fit délivrer le savant voyageur.

De retour dans son pays, M. Forbes se fixa à Stanmore-Hill, un des coins les plus ravissants des environs de Londres. Il y composa tous ses ouvrages. C'est M. Forbes qui dirigea l'éducation de Charles de Montalembert, pendant que le père de celui-ci, qui avait pris du service comme cornette dans la cavalerie de l'armée anglaise, soutenait au loin l'honneur de son nom. Charles était l'aîné des trois enfants qui naquirent de l'union de Marc-René de Montalembert et d'Elise-Rosée Forbes. Le second, Marc-Arthur, était né le 6 août 1812. La troisième, Elise, devait avoir une fin prématurée.

Arthur suivit la voie que ses ancêtres lui avaient tracée, il se fit soldat et porta sous les drapeaux la vaillance chrétienne de son frère. Quant à Charles, d'autres destinées l'attendent. Le P. Lecanuet nous le montre unissant dans sa personne les qualités des deux races, l'ardeur, le dévouement chevaleresque du Français avec l'amour passionné de la liberté qui distingue le caractère britannique. il ne portera point l'épée, mais sa parole même sera une épée. " Je suis le premier de mon sang qui n'ait guerroyé qu'avec la plume, dira-t-il un jour : mais que ma plume elle-même devienne un glaive, qu'elle serve avec honneur dans la rude et sainte lutte de la conscience, de la vérité, de la majesté désarmée du droit contre la triomphante oppression du mensonge et du mal ! " La Révolution a renversé la croix ; Montalembert va consacrer sa vie à la relever.

Le rêve de M. Forbes était de faire de son petit-fils l'héritier de ses pensées, de ses études, de le préparer à la vie du savant riche et respecté. Il avait oublié que le sang des croisés coulait dans les veines de cet enfant et que lui, protestant dévot, il élevait le champion du catholicisme au dix-neuvième siècle.

Quoi qu'il en soit, l'élève de James Forbes a réalisé le vœu que

celui-ci formait le jour où il écrivait en vers anglais au bas du portrait du jeune Charles de Montalembert :

“ Que celui qui veille sur votre jeunesse et la peut seul guider à travers les détours tortueux de la vie, que Dieu verse sur vous toutes ses bénédictions et toutes ses joies ! Puissiez-vous posséder la santé, la vertu, la gloire, cette noble gloire qu'on n'obtient qu'en luttant contre le joug des passions. Qu'une juste ambition fasse battre votre cœur, mais que ce cœur sache toujours battre aussi au récit des souffrances d'autrui. Que le lait de la bonté n'y tarisse jamais, que la voix de l'humble pauvreté ne vous trouve jamais insensible.”

Ce qui frappe le plus dans la jeunesse de Montalembert, c'est son étonnante précocité.

Doué d'une nature exceptionnelle, ayant l'intelligence la plus vaste qu'on puisse imaginer, voulant tout savoir, il consacre entièrement sa vie au travail, et cela à l'âge où les autres ne songent d'ordinaire qu'à se divertir. Sa mère, dont la tendresse inquiète redoute pour lui l'excès du travail, cherche à le distraire, à l'arracher à ses études. L'enfant se barricade dans sa chambre pour travailler.

Le P. Lecanuet a compulsé les lettres écrites par Montalembert, à l'âge de dix-sept ans, quand il n'était encore qu'un écolier : “ C'est, dit-il, un recueil précieux et unique. L'âme de Montalembert, l'une des plus belles de notre siècle, s'y révèle tout entière. On assiste au développement continu de ses brillantes facultés ; on y voit son esprit déjà plein de maturité et de vigueur s'élançant vers l'idéal.

“ Ses opinions politiques sont déjà formées ; ses idées littéraires et religieuses s'affirment nettes, précises, et ne changeront plus tant qu'il vivra. *Qualis ab incepto*, c'est une des devises de Montalembert.”

Il n'a pas encore quitté le collège et il a ses opinions faites sur les grands problèmes que le dix-neuvième siècle a agités sans pouvoir les résoudre. Dans son cœur, il ne sépare pas la religion de la France et de la liberté. Il écrit, dans une lettre adressée à Cornudet : “ En vivant pour notre patrie, nous aurons obéi à la voix de Dieu qui nous ordonne de nous aimer les uns les autres ; et comment pourrions-nous mieux aimer nos concitoyens qu'en leur dévouant notre vie entière ? Nous aurons ainsi vécu pour ce qu'il y a de plus beau et de plus grand dans le monde, la religion et la liberté. . . .”

C'est à la religion et à la liberté que Montalembert fait appel

pour défendre la France contre le matérialisme qui commence à l'envahir. Et ne dépeignent-elles pas bien l'état de la société actuelle façonnée par vingt ans d'Empire et vingt-cinq ans de République. ces lignes écrites en 1831 par Montalembert dans une lettre à Lacordaire qui se proclamait républicain et reprochait à son ami d'être aristocrate :

“ Si le Ciel n'envoie un secours inespéré, rien ne pourra égaler, dans quelques années, la barbarie morale et intellectuelle de nos populations rurales ; et pendant que quelques nobles âmes, du sein de la jeunesse corrompue des écoles, reviendront à Dieu, nos paysans tomberont de plus en plus à l'état de brutes savantes ; car, s'ils ne croient plus, en revanche ils savent tous lire et chiffrer.

... Maintenant, demande au curé de chaque village à quoi il attribue cette immense décadence de la race française, et chacun vous répondra : C'est au café où l'on reçoit et où on lit le journal *démocrate* ; c'est au notaire, à l'avocat, au médecin *démocrate*, qui use de son influence et de sa richesse pour pervertir l'esprit du pauvre, en lui donnant l'exemple d'un mépris affiché pour la religion ; c'est surtout au maître *démocrate* de quelque usine, bâtie avec les pierres du château ou du monastère voisin, qui entasse dans ses fabriques une population exploitée avec une impitoyable persévérance, qui la prend dès la plus tendre enfance pour mieux l'abîmer, qui la force de travailler le dimanche et la laisse s'enivrer le lundi, enfin qui la livre systématiquement à tous les genres de corruption. Et tous ces hommes-là, ayant encore plus horreur du prêtre que du gentilhomme, parce que l'un les gêne encore tandis que l'autre n'est plus rien, plongés dans l'ignorance la plus grossière sur tout ce qu'il importe le plus à l'homme de savoir, ne vivant que dans le matérialisme où leur exemple enfonce chaque jour davantage les mas-es qu'ils dirigent, tous ces myrmidons de la débauche se posent fièrement comme les représentants du progrès, comme les dépositaires de la raison humaine et les bienfaiteurs de l'humanité. Cet excès d'orgueil joint à cet excès d'impiété, voilà ce qui caractérise non seulement la tendance dominante en France, mais encore dans tous les pays où ce qu'on appelle les *idées françaises* ont pénétré... Et voilà ce que j'appelle *l'esprit infernal de la démocratie moderne*.....”

Quant à lui, Montalembert, non seulement il ne rêve pas le rétablissement de l'ancienne aristocratie, dont les débris ne lui inspirent aucune confiance, mais puisque la France veut être gouvernée démocratiquement, et que la démocratie n'est pas contraire à la loi divine, il s'“ incline devant elle comme devant la loi suprême de son pays ”

“ Je ne me poserai pas en aristocrate, je ne formulerai aucun système de ce genre, d'abord parce que je n'en ai pas et ensuite parce qu'un *catholique a des choses bien autrement pressées à accomplir*. Comme chrétien et comme homme d'ailleurs, je ne crois pas plus à l'infaillibilité des peuples qu'à celle des rois, et je ne serai jamais le courtisan ni des uns ni des autres. Pourquoi irais-je substituer à l'idole monarchique de mes pères l'idole sanguinaire des plébéocrates modernes ? Tu me prédis que je ne serai plus rien ; mais que suis-je donc et qu'ai-je à risquer ? Mon regret est de n'être pas quelque chose afin de pouvoir mieux risquer tout ce que je serais. Ma seule ambition est d'être un homme de cœur et un homme vrai, dans un siècle où je ne vois partout en première ligne que des lâches et des menteurs.”

Montalembert, on le voit, jugeait sévèrement les hommes et les choses de son époque. Comment jugerait-il les hommes et les choses de l'époque actuelle ? Je crois qu'il éprouverait un profond dégoût pour le monde où nous vivons, lui qui proclamait si haut, en se fondant sur la parole de l'Évangile, qu'on ne peut servir à la fois Dieu et Mammon.

Le premier volume que nous donne le P. Lecanuet sur Montalembert laisse le grand orateur catholique à Rome où il est allé rendre ses hommages au pape Grégoire XVI. Montalembert a vingt-six ans. Sa jeunesse, qui a été remarquablement active et féconde, n'est que le prélude d'une existence de luttes pour la cause de l'Église et de celle de la liberté qui, aux yeux de Montalembert, sont intimement unies.

C'est une heureuse pensée qu'a eue le P. Lecanuet de consacrer à la grande mémoire de Montalembert une étude qui, comme il le dit très justement, n'est point un panégyrique, mais une œuvre de conscience, de justice et de vérité.

Jean Le Franc.



UNE FLEUR DES CHAMPS

d'après A. Dieffenback

LE MINISTÈRE ECCLESIASTIQUE DANS LES PREMIERS SIÈCLES.

I. LA LOI GÉNÉRALE.

DANS les premières siècles, les ministres de Jésus-Christ n'étaient point à l'état d'isolement, comme nous les voyons si souvent dans les temps modernes : il y avait partout un collègue.

Les apôtres multiplièrent les sièges épiscopaux. Chaque ville importante eut son évêque. Chaque évêque était entouré de prêtres et de ministres.

Les Eglises qui avaient trop peu d'importance pour posséder un évêque, furent rattachées aux cités épiscopales, mais reçurent comme celles-ci un collège de prêtres, de diacres et d'autres clercs inférieurs.

Nous ne craignons pas d'être démenti par aucun savant un peu familier avec l'antiquité ecclésiastique ; le prêtre, pendant les neuf premiers siècles, ne paraît isolé qu'exceptionnellement, et, le plus souvent, temporairement : presque toujours, presque partout, l'Eglise, non seulement l'Eglise épiscopale, mais l'Eglise rurale elle-même est favorisée d'un presbytère. " Et nous aussi, dit saint Jérôme, nous avons dans l'Eglise notre sénat, le collège des prêtres (1)." Le concile d'Antioche, en 341, déclare que l'évêque doit, dans l'administration des affaires temporelles, " prendre conseil des prêtres et des diacres (2)."

De ce fait nous concluons que la sanctification du peuple fidèle s'est faite à l'origine par *la communauté*. Tandis qu'aujourd'hui

(1) Et nos habemus in Ecclesia senatum nostrum, cœtum presbyterorum. *In cap. III Isaïe ; Patr. lat., t. xxiv, 61.*—Saint-Basile propose à l'évêque Innocent un saint prêtre " pauperem ac nullos in hoc mundo reditus possidentem, adeo ut ne panis quidem copia ipsi suppetat, sed manuum labore una cum fratribus qui cum eo sunt victum sibi comparet." *Epist. lxxxii ; Patr. gr., t. xxxii, 458.*

(2) Cum sententia presbyterorum et diaconorum. *Lab. t. II, 575.*

les fidèles sont sanctifiés par des ministres isolés, ils recevaient autrefois la vie surnaturelle d'un corps de prêtres et de diacres, d'un collègue ou presbytère.

L'action d'un homme isolé est fort bornée : *va soli!* Celle d'un corps est puissante : *funiculus triplex difficile rumpitur*. Le premier est comme un tison, le second ressemble au brasier : il faut promener le tison pour répandre la chaleur ; le brasier fait sentir au loin le rayonnement de ses feux.

La grande préoccupation des anciens évêques pour convertir et sanctifier les âmes était d'établir et d'entretenir auprès d'eux un nombreux et fervent presbytère. Ils ne croyaient point nécessaire de mettre à tout instant un prêtre en rapport avec ce fidèle-ci ou celui-là. Il n'était pas besoin de multiplier, comme dans les temps modernes, ce qu'on appelle *les œuvres*, et d'y associer les laïques pour qu'ils subissent le contact et l'influence ecclésiastique. Il suffisait d'établir dans les centres un collègue fervent de saints ministres de l'Évangile. Le spectacle de leurs prières incessantes et de leur sainte vie était une puissance contre laquelle rien ne pouvait tenir, qui finissait par convertir les plus rebelles et réussissait à élever jusqu'aux plus sublimes vertus les âmes favorisées de plus grandes grâces. Comme ces astres qui, en passant dans une région céleste, entraînent à leur suite tous les corps qu'ils y trouvent disséminés, ces antiques presbytères ravissaient au paganisme et emportaient à la suite de Jésus-Christ dans les splendeurs et la vie de l'Évangile tous les hommes qui étaient à portée de les entendre. Leur ministère consistant avant tout dans leur présence, leur action était le spectacle de leur sainte vie : ils prouvaient à tous que la nouvelle religion était divine, parce qu'ils montraient des vertus et une vie qui surpassaient tout ce qu'on avait jamais vu sur la terre.

Qui aurait pu ne pas être frappé par la nouvelle doctrine, quand ceux qui la prêchaient avaient uni toutes leurs forces ? Mais qui aurait pu en contester l'origine divine, quand ils faisaient paraître en eux des vertus si célestes ?

Oui, nous en sommes bien persuadé, les apôtres et leurs successeurs ont converti les païens et sanctifié les fidèles en laissant resplendir partout au milieu des peuples les lumières de l'Évangile par le moyen des presbytères. La grande prédication est celle des œuvres ; le rayonnement de la sainteté est la puissance souveraine

qui conquiert les âmes. Les apôtres et les hommes apostoliques assurèrent à l'Évangile une force d'expansion irrésistible parce qu'ils rassemblèrent dans l'unité les feux les plus brillants qu'ils allumaient dans le monde : la nouvelle religion parut avec l'éclat du soleil parce que ses plus saints disciples, ceux-là mêmes qui la prêchaient, confondaient dans un même foyer leurs flammes et leurs feux.

Le prêtre est avant tout l'homme de Dieu. S'il se tient devant la Majesté Divine avec crainte et tremblement, s'il cherche chaque jour pendant de longues heures la face du Dieu de Jacob, le peuple, témoin de ses adorations, se mettra à proclamer que le Dieu qu'il sert est le vrai Dieu, et se prosternera à ses côtés. Si autour de l'autel ce n'est pas seulement un prêtre qui est debout, mais toute une couronne de frères, louant de concert le Dieu des vertus et le servant dans la ferveur de l'esprit et l'affliction de la chair, le temple se remplira d'une foule qui viendra goûter dans la vue des chœurs de ces anges visibles, l'enivrante révélation des grandeurs de la Majesté Suprême : la charité héroïque qui remplit les ministres du sanctuaire se communiquera à tous ceux qui inondent les parvis, et les voûtes de l'édifice retentiront des accents partis de l'autel et répétés dans le vaisseau et dans tous les recoins de la maison de Dieu.

O bienheureux presbytère antique, que ton éclat et ta puissance nous causent de regret dans l'obscurcissement et la faiblesse de notre présent isolement ! Qui te ressuscitera parmi nous ? Qui, en te restaurant, rendra à l'Évangile son ancienne vigueur ?

II. LA PRÉDICATION.

Cependant, ce presbytère portait au peuple la parole de Dieu et les sacrements.

L'évêque était, dans un certain nombre d'Églises, le ministre ordinaire de la parole, et même son ministre presque unique. Ainsi, quand l'évêque de Jérusalem, saint Alexandre, charge Origène d'annoncer la parole de Dieu, il est blâmé par Démétrius évêque d'Alexandrie, comme d'un fait qui déroge à la pratique commune. (1)

(1) *Alexandriæ presbyter minime concionatur*, Soer lib. V. c. xxiv; Patr. gr. t. LXVII, 642.

L'évêque d'Hippone Valère reçoit des reproches semblables pour avoir appelé Augustin au ministère de prêcher. (1)

Aujourd'hui il serait impossible de réserver à l'évêque la fonction d'annoncer la parole de Dieu, même dans la cité épiscopale ; car l'Eglise épiscopale est presque partout divisée en paroisses ayant chacune un curé et des vicaires ; la cathédrale elle-même se trouve l'une des églises paroissiales de la cité, ayant comme toutes les autres un clergé distinct : dans toutes les paroisses la prédication est faite à tour de rôle par le curé et ses vicaires. Autrefois, au contraire, la cité épiscopale était, nous allions dire une seule paroisse, disons une Eglise parfaitement une, possédant un seul pasteur, l'évêque, qu'entourait le presbytère de ses aides et de ses ministres, qui se rendait successivement dans les différentes églises de la ville avec tout son clergé pour y célébrer ensemble la sainte liturgie. Rien n'était plus facile que de réserver à l'évêque chef de l'Eglise la charge d'adresser la parole à l'assemblée.

Oserons-nous émettre une plainte ? Il nous semble que le régime moderne amène souvent dans la chaire des jeunes gens peut-être brillants en paroles, mais faibles en autorité. Avouons-le, la parole de Dieu se trouve plus ou moins donnée en spectacle ; et comme les gens sages, capables de goûter un discours substantiel et fort, sont partout rares, il arrive souvent que le premier venu des vicaires de la cathédrale est regardé comme meilleur prédicateur que l'évêque. Dans les églises où l'évêque était seul admis à prêcher, la parole de Dieu descendait toujours de la chaire avec autorité : elle s'imposait par la dignité et la maturité du prédicateur ; elle n'était point exposée à devenir une marchandise d'apparat étalée par la vanité d'un enfant : c'était toujours la nourriture saine et fortifiante servie à tous par le père de famille.

Ce serait cependant une exagération que de regarder l'évêque comme ayant été partout le seul ministre de la parole divine. Valère, en confiant à saint Augustin la charge de prêcher, s'autorisait de la pratique des Eglises d'Orient. (2) Les constitutions apostoliques disent expressément que si l'évêque tient la place de Jésus-Christ, les prêtres

(1) POSSID. *Vita S. Aug. V. Patr. lat. t. xxxii*, 37.

(2) Ille vir venerabilis ac providus (Valerius) in Orientalibus Ecclesiis id ex more fieri sciens, et certus utilitati Ecclesie consulens, obtrutantium non curabat linguas, dummodo factitaretur a presbytero quod a se episcopo impleri minime posse cernebat. POSSID., *ibid.*

occupent celle des apôtres, et qu'en conséquence le ministère de la parole, tout en convenant premièrement à l'évêque, convient aussi aux prêtres. (1) Ailleurs, elles prescrivent de donner dans les distributions quotidiennes une double portion aux prêtres, qui " sont assidus et zélés dans le ministère de la prédication (2)." Au temps des apôtres, saint Etienne, le diacre Philippe annonçait l'Évangile. Le concile d'Ancyre retire aux diacres qui ont sacrifié aux idoles le pouvoir d'annoncer la parole de Dieu, comme l'exercice de leurs autres fonctions (3) ; il mentionne ce droit et le pouvoir d'offrir le saint sacrifice comme convenant également aux prêtres. (4) Saint-Jérôme traite de " détestable coutume " l'usage qui en certaines églises interdit aux prêtres le ministère de prêcher et le déclare contraire à la discipline apostolique (5).

Mais dans les Eglises elles-mêmes où les prêtres et les diacres recevaient la charge d'annoncer la parole de Dieu, c'était surtout dans la préparation des catéchismes et l'instruction des enfants qu'ils avaient à remplir leur office. Ce ministère sans éclat exerce la vertu sans prêter à la vanité : il ne demande point l'humilité profonde, le goût du solide et l'autorité que réclame le ministère de la chaire. La parole de Dieu, prêchée avec simplicité et autorité par l'évêque dans l'assemblée générale des fidèles, était annoncée avec la même dignité et la même vigueur par les aides et les ministres de l'évêque aux catéchumènes et aux enfants.

Dans les premiers siècles et fort longtemps, la prédication a presque exclusivement consisté dans une simple exposition du texte

(1) Presbyteri apostolos representare existimenter, sintque doctoros cognitionis Dei. Si quidem Dominus cum apostolos mitteret : Euntes, inquit, docete omnes gentes..... Lib. II, c. xxvi ; LABBE, t. I, 263.

(2) Presbyteris autem, si assidue in studio docendi verbum Dei laboraverint seponatur dupla etiam portio, in gratiam apostolorum Christi, quorum locum tenent, tanquam consilarii episcopi et Ecclesie corona ; sunt enim consilium et senatus Ecclesie. Lib. II, c. xxviii, Lab t. I, 266.

Les constitutions apostoliques, en décrivant la tenue des assemblées chrétiennes, représentent les prêtres comme prêchant le peuple avant l'évêque : " Hortentur populum presbyteri, non omnes simul, sed singulatim, et postremum omnium episcopos." Lib. II, c. lvii, LABBE, t. I, 296.

(3) Can. 2 ; LABBE, t. I, 1455.

(4) Can. 1 ; *ibid.*

(5) Pessimæ consuetudinis est in quibusdam ecclesiis tacere presbyteros... Et si alii, inquit apostolus Paulus, fuerit revelatum sedenti, prior taceat. HIER. Ep. LII ad Nepot., *Patr. lat.*, t. xxii, 534.

sacré. C'étaient des commentaires sur les livres de l'Ancien Testament, soit les livres historiques, soit, plus souvent encore, les livres sapientiaux, les prophéties et les psaumes. C'étaient surtout des commentaires sur les livres du Nouveau Testament, le plus souvent des homélies sur l'Évangile du jour. Rien n'est touchant et efficace, rien n'est populaire comme l'exposé simple et familier du texte inspiré, verset par verset. Les Apôtres avaient enseigné ce genre à leurs disciples ; les Pères l'ont pratiqué universellement. " La tradition nous apprend, dit Cassiodore, que les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, depuis le commencement jusqu'à la fin, ont été commentés en grec par Cyrille, évêque d'Alexandrie, Jean Chrysostome, Grégoire et Basile (1)." Car, selon la parole d'Origène, " le Pontife a une double tâche, celle de s'instruire auprès de Dieu par la lecture et la méditation des saintes Écritures, et celle d'instruire le peuple, en lui apprenant ce qu'il a appris lui-même de Dieu." On ne s'est jamais écarté de cette méthode sans de graves détriments pour les âmes. L'âme baptisée est faite pour la parole de Dieu ; que lui importe une parole humaine.

En Occident, les prédications étaient fort courtes : l'homme de Dieu rappelait, en quelques mots simples, un des grands mystères, ou pressait ses auditeurs par une vive exhortation. Ce genre a persévéré dans les Eglises d'Occident non seulement au IV^e et au V^e siècle, mais encore pendant les invasions des barbares et durant tout le moyen âge. Ce n'est qu'à l'apparition du protestantisme que les sermons sont devenus prolixes. Mais en Orient, les discours d'instruction ou d'exhortation ont toujours été longs.

La prédication avait lieu dans les assemblées ecclésiastiques du dimanche et des fêtes. Sur ce point, la discipline primitive est encore en vigueur. Elle se faisait dans certaines circonstances solennelles, comme le sacre des évêques (2), le jour anniversaire de ce sacre (3), la consécration des basiliques et des autels ou le jour an-

(1) Ferunt itaque divinas Scripturas veteris Novique Testamenti ab ipso principio usque ad finem græco sermone declarasse..... Cyrillum ejusdem (Alexandrinæ) civitatis episcopum, et Joannem Chrysostomum, Gregorium et Basilium. *De Instit. divin. litt.*, préf., *Patr. lat.*, t. LXX, 1107-8.

(2) On prêcha au sacre de S. Basile, de S. Grégoire de Nysse, de S. Chrysostôme, etc.

(3) S. LEO.

universaire de cette consécration (1). On prêchait dans les vigiles (2). A certaines époques du cycle sacré, la parole de Dieu était annoncée au peuple tous les jours ; ainsi en était-il pendant le carême. On voyait des évêques commenter tous les jours l'Évangile ou un autre livre inspiré. Saint Ambroise parlait tous les dimanches dans l'assemblée du peuple (3), Saint Césaire d'Arles faisait une homélie presque tous les jours, généralement au premier office de la journée c'est-à-dire à l'heure de laudes (4), Saint Augustin renvoie souvent ses auditeurs à ce qu'il a dit la veille ou un jour précédent. Saint Cyprien, dont "le zèle à annoncer la parole de Dieu était si grand qu'il aurait voulu subir le martyre en prêchant (5)", parlait tous les jours à son peuple : "C'est surtout par l'explication quotidienne de l'Évangile que je m'efforce d'accroître votre foi. Et qu'est-il en effet de plus utile dans l'Église de Dieu et de plus conforme au devoir d'espérance que de faire connaître et goûter aux âmes la parole de Dieu pour qu'elles puissent parvenir au royaume des cieux ? Cette tâche de chaque jour je veux la remplir, même quand je suis éloigné de vous (6)."

En beaucoup d'Églises ou de monastères en Espagne, en Chypre et en Cappadoce, il y avait une prédication le soir, au lucernaire, ou à vêpres. (7) Quand plusieurs évêques se trouvaient ensemble dans la même assemblée, il arrivait fréquemment que l'un parlait après l'autre, comme le faisaient à Constantinople, au rapport de saint Jérôme, saint Epiphane et Jean de Jérusalem. Nous avons déjà cité le passage des constitutions apostoliques où l'évêque est représenté parlant après ses prêtres ; cette pratique nous est attestée par saint Chrysostôme, saint Jérôme et d'autres Pères. (8).

(1) S. AUG.

(2) GAUD, BRIX., *Serm. IV* ; *Patr. lat.*, t. XX, 867.

(3) AUG. *Confess. lib. VI*, c. III, 4 ; *Patr. lat.*, t. XXXII, 721.

(4) *Vita ejus*, v. 45 ; *Patr. lat.*, t. LXVII, 1022.

(5) Tanta illi fuit sacri cupido sermonis ut optaret sic sibi passionis vota contingere, ut, dum de Deo loquitur, in ipso sermonis opere necaretur. S. PONT., *De vit. et pass. S. Cypri.*, c. XIV ; *Patr. lat.*, t. III., 1494.

(6) *De discipl. et bono pudicit*, inter opp. dubia, *Patr. lat.*, t. IV, 819.

(7) Consimiliter in Cypro et Cæsaræ Cappadocum, in sabbato et Dominico die, vesperi, post lucernarum accensionem, episcopi et presbyteri sacras Scripturas populo exponunt. NICÉPH., ad episc. Siciliæ. *Hist. eccl. lib. XII*, c. xxxiv, *Patr. gr.* t. CXLVI, 862, (Cf. ISID., *Reg. c. vi*, 3 ; *Patr. lat.* t. LXXXIII, 876.

(8) Vid. THOMASPIN, t. II., p. 1761 et suiv.

Mais remarquons-le bien, l'instruction du peuple dans les premiers siècles, se faisait principalement par la liturgie elle-même. Le peuple entendait la langue liturgique, comprenait les épîtres, les évangiles, s'associait au chant des répons et des psaumes ; il avait l'intelligence des symboles et des rites ; la peinture multipliée dans les églises avait un genre populaire qui la rendait instructive. Aussi, avec moins de prédications, le peuple était plus instruit des mystères que de nos jours.

III. ADMINISTRATION DES SACREMENTS.

“ Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils ”. Ce Fils de Dieu, le Verbe Divin est communiqué aux âmes dans la parole sainte et par les sacrements.

Le premier de tous les sacrements, celui qui opère la régénération spirituelle, est le baptême.

1. Dans les premiers siècles, le baptême était administré très solennellement pendant la nuit de Pâques et pendant celle de la Pentecôte. (1) C'était l'évêque lui-même qui, après avoir béni la piscine sacrée conférait le baptême avec l'aide des prêtres et le ministère de diacres et des diocésains,

L'usage s'introduisit en certaines églises de conférer solennellement ainsi le baptême dans la fête de l'Epiphanie, et même aux fêtes des apôtres ou des martyrs. Saint Sirice s'élève fortement contre cette pratique dans sa lettre à Himère de Terragone (2). Saint Léon renouvela la condamnation du même abus. (3).

Dans la nuit de Pâques et dans celle de la Pentecôte, le baptême était solennellement conféré aux adultes. Mais tous les autres jours de l'année, il pouvait être donné aux enfants et même aux adultes qui étaient en danger de mort. “ Tout jour de dimanche, dit Tertullien, bien plus, tout jour de la semaine est un temps convenable pour le baptême : la distinction des jours intéresse la solennité, elle est indifférente pour le don de la grâce (4).” Saint Sirice et saint

(1) S. LEO, *Epist. XVI ad. episcop. Sicilia, Patr. lat. t, LIV, 696-9.*

(2) *Epist. c. II 3; Patr. lat. t, XIII, 1134.*

(3) *Epist., XVI, 5-6, col; 700-2.*

(4) Si de solemnitate interest, de gratia nihil refert. *Tert. De bapt., c. XIX; Patr. lat., t. I, 1222.*

Léon, dans leurs immortelles décrétales, déclarent que l'Eglise accorde le remède du baptême à tous ceux qui sont dans quelque péril, spécialement aux petits enfants (1) ; on ne saurait douter que la discipline, dont ces pontifes se montrent les gardiens, ne soit d'origine apostolique.

Était-ce l'évêque qui conférait le baptême en dehors des grandes solennités ? Sans doute, l'évêque pouvait remplir ce ministère ; mais il était plus souvent confié aux simples prêtres. Saint Clet, saint Evariste, saint Marcel, au témoignage du *Liber pontificalis*, partagèrent Rome en 25 titres " pour l'administration du baptême et de la pénitence." Puisque ces pontifes instituèrent 25 titres presbytéraux pour l'administration du baptême, il faut admettre que chaque prêtre baptisait dans son titre.

2. Le sacrement dont l'usage était le plus fréquent dans les premiers siècles était celui de la *sainte Eucharistie*. Chacun sait en effet que les fidèles formés par les apôtres communiaient généralement chaque fois qu'ils assistaient à la messe ; bien plus, qu'ils emportaient chez eux plusieurs espèces consacrées pour se communier eux-mêmes les jours où ils ne pouvaient se rendre aux divins mystères, ou encore que des diacres leur portaient la sainte Eucharistie.

Dans les assemblées, c'étaient principalement les diacres qui étaient chargés de distribuer au peuple les espèces consacrées. " Les dons sur lesquels a été faite l'action de grâces, dit saint Justin, (nous dirions, les espèces eucharistiques), sont distribués et communiqués par les diacres à chacun des présents et des absents (2)." On voit même par un canon du concile de Nicée (3) que les diacres s'étaient arrogé le droit de communier les prêtres.

Cependant les prêtres distribuaient aussi la sainte Eucharistie, spécialement le corps du Seigneur, car l'administration du calice était ordinairement réservée aux diacres. D'autre part, les espèces consacrées étaient portées quelquefois aux absents et aux malades par des acolytes, même par des laïques, spécialement par des enfants.

(1) S. SIRICE, *Epist.*, c. II, col. 1135.—S. LEO, *Epist.* XVI, c. v, col. 700-1.

(2) *Eorum in quibus gratiæ actæ sunt distributio fit et communicatio uniuersique præsentium, et absentibus per diaconos mittitur. JUSTIN Apol. I, 67 ; Patr. gr.*, t. VI, 430.

(3) Can. 17 ; LABBE, t. II, 322.

Dans l'assemblée, l'évêque communiait d'abord, ensuite les prêtres, les diacres et les autres ministres, selon leur ordre, puis les ascètes, les diaconesses, les vierges, les veuves et les enfants, enfin tous les autres laïques assistant au divin sacrifice.

3. Le sacrement de *pénitence* a toujours été administré dans l'Eglise; c'est ce qui résulte de la nature même de ce sacrement. Ce sacrement était le plus souvent désigné dans l'antiquité sous le nom d'*exomologèse*. Le terme de *confession* est ancien; ce n'est que depuis le VI^e siècle qu'on le trouve fréquemment. Saint Irénée, Origène, Tertullien, saint Cyprien et la plupart des Pères postérieurs parlent de l'exomologèse ou de la confession (1). La liturgie de saint Jean Chrysostôme recommande aux prêtres de se préparer par la confession à l'offrande du saint sacrifice. Le Père que nous venons de nommer veut que l'on se confesse avant les fêtes. De nombreux documents nous apprennent que la confession fut toujours regardée comme une préparation indispensable à la mort. On se confessait aussi dans les circonstances importantes de la vie, comme avant d'entreprendre un voyage.

Toutefois il ne semble pas douteux que les fidèles des premiers temps usaient moins souvent du sacrement de pénitence que ceux des âges postérieurs. Saint Ambroise est peut-être le premier dont l'histoire ait loué l'habileté à entendre les confessions des fidèles. (2).

Il y eut dans les premiers siècles et jusque dans les temps modernes, à côté du sacrement de pénitence, la *pénitence publique*, qui s'y rattachait par des liens très étroits et quelquefois même se confondait avec elle.

Chacun sait que la discipline ou la pénitence publique a été très variable aux différentes époques. Au temps apostolique, les peines sont faibles et ne sont guère infligées que pour l'idolâtrie, l'adultère et l'homicide. Bientôt elles deviennent et restent longtemps très sévères.

Pendant les trois premiers siècles, les peines sont laissées à l'arbi-

(1) S. IREN. *Adv. Hær.* l. I, c. XIII, 5; *Patr. gr.*, t. VII, 587.—ORIG. *Hom.* II in *Ps.* XXXVII, 6; *Patr. gr.*, t. XII, 1386.—TERT. *De Pœnit.* c. 1X; *Patr. lat.*, t. I, 1243-4.—S. CYPR. *Epist.* IX, 11, *Patr. lat.*, t. IV, 251-2;—*De laps.*, XXVIII, col. 488.

(2) Quotiescumque illi aliquis ob percipiendam penitentiam lapsus suos confessus esset, ita flebat, ut et illum flere compelleret; videbatur enim sibi cum jacente jacere. *Vita S. Ambr.*: a PAULIN., 39; *Patr. lat.*, t. XIV, 40:

trage de l'évêque. Plus tard elles sont réglées par la coutume ou des lois, en restant toutefois assez diverses selon les différentes églises. " Sur ce point de discipline il régna toujours beaucoup de variété, ce qui fait le plus grand honneur à la prudence et à la sagesse de l'Eglise : chaque évêque ou synode ou Eglise particulière appliqua plus ou moins les rigueurs de la pénitence canonique selon les temps, les lieux et les personnes, à telle ou telle espèce de crime public, et sachant tempérer ces peines quand il le fallait (1)."

Nous avons rappelé plus haut que saint Clet et plusieurs autres papes instituèrent à Rome 25 titres presbytéraux pour l'administration du baptême et de la pénitence. Or cette division fut-elle faite seulement pour la pénitence publique, ou bien regardait-elle aussi l'administration du sacrement de pénitence ? Beaucoup d'auteurs paraissent croire qu'il ne s'agissait que de la pénitence publique ; mais ils ont peut-être tort de séparer trop complètement le sacrement de la pénitence publique.

(1) MARTIGNY, *Dict. des antiq. chrét.* 3e éd. Art., *Pénitence canonique.*

(A suivre.)

Don Benoit
Sup. Du chan. de l'Im. Com.



VIENS ! NOUS JOUERONS TOUS DEUX !

A ma chère petite nièce Marie-Thérèse.

Thérèse avait six ans ! Un jour dans la chapelle
De famille, étant seule, elle monte à genoux
Tout près du tabernacle ; Elle frappe ! Elle appelle
Jésus, en lui disant de son air le plus doux :

“ Pan ! Pan ! Veux-tu m'ouvrir, Jésus, mon petit frère ?

“ Veux-tu venir jouer avec moi dans la cour ?

“ Nous irons babiller près de ma bonne mère !

“ Nous nous promènerons au jardin tout le jour !

“ Si tu venais, chéri, que tu serais aimable !

“ Maman m'a dit souvent que le jour de Noël

“ Nous sommes nés tous deux...toi dans une humble étable !...

“ Pourquoi n'es-tu pas né sur ce petit autel ?

“ Nous jouerons au ballon ! oh ! cela va sans dire !

“ Le mien est bleu, tout neuf ; c'est un ballon de prix !

“ Crois-moi, je ne dis pas du tout cela pour rire,

“ Au grand bazar du bourg, l'autre jour, je l'ai pris !

“ Viens ! Nous ferons tous deux un beau bouquet de roses !

“ Au parc niche un pinson ! Nous irons l'écouter !

“ Je te raconterai, Jésus, de belles choses !

“ Et nous partagerons ensemble mon goûter !

“ Puis tu me mèneras aussi dans ta demeure !

“ N'as-tu pas un jardin ? Est-ce bien loin d'ici ?

“ Dis-moi, frère chéri, faut-il plus d'un quart d'heure ?

“ Car, tu le sais, maman serait dans le souci !

“ Oh ! comme je voudrais voir le Bon Dieu, les anges,
 “ Ecouter un instant leurs concerts gracieux,
 “ Regarder de bien près leurs riantes phalanges !
 “ On dit qu'ils sont si beaux ! Sont-ils bien loin, les cieux ?

“ Nous irons embrasser, Jésus, ta bonne mère !
 “ Je lui réciterai le joli compliment
 “ Que je sais, sans mentir, par cœur,.....et petit père
 “ Pense que je le dis fort bien, fort gentiment !

“ Dis-moi, petit ami, ta mère est-elle belle ?
 “ A-t-elle des yeux bleus, des cheveux comme l'or ?
 “ Des baisers fleurs d'amour, quand elle voit près d'elle,
 “ Comme me dit maman, “ son bijou,” son “ trésor ?”

“ Te fait-elle, à genoux, réciter ta prière,
 “ Comme il convient, Jésus, à tout petit enfant ?
 “ Te fait-elle, le soir, voir avec la lumière
 “ Sur un grand voile blanc un pantin qui se fend ?

“ Vient-elle, quelquefois, à l'heure où tu sommeilles,
 “ Se pencher sur le bord de ton petit berceau ?
 “ Le matin, la vois-tu, lorsque tu te réveilles
 “ Epier les regards de son petit oiseau ?

“ Oh ! je lui broderai, pour le jour de sa fête,
 “ Des pantouffes !.....Je sais broder depuis longtemps !
 “ Le dessin est tout prêt dans ma petite tête,
 “ Pour les faire il me faut au plus quelques instants !

“ Que crois-tu qui lui plaise encore davantage ?
 “ Mais tu ne réponds rien !.....Petit frère, ouvre-moi !
 “ Tu dors !.....Es-tu muet ?.....Jésus, tu n'es pas sage !
 “ Maman ne m'avait pas dit tout cela de toi !”

L'enfant allait pleurer ! Mais Jésus, O miracle !
 Jésus se réveillant entendit son appel :
 Il entrouvrit alors son divin tabernacle
 En disant à l'enfant assise sur l'autel :

“ Me voici, ma sœur, prends la main que je te donne ;
“ Viens jouer avec moi dans mon joli château.
“ Nous reviendrons après dans ton jardin, mignonne.
“ Et puis tu me diras lequel est le plus beau !”

Et l'enfant prit la main de Jésus, O mystère !
Elle incline la tête, elle ferme les yeux
Et son âme s'envole.....Elle a quitté la terre !
Thérèse avec Jésus s'amusait dans les cieux !

Antonin. France



LA VIERGE ET L'ENFANT

d'après Gabriel Masc

LES SCIENCES, LES ARTS et LES HOMMES

EN France, les médecins, dit-on, meurent de faim, leur profession et la science acquise par de longues années d'étude ne pouvant plus, à cause de leur nombre, les faire vivre.

En Chine où ils sont encore plus nombreux et où il n'est pas nécessaire d'avoir étudié la médecine pour se faire guérisseur, ils réussissent encore à se faire une position enviable, malgré les dangers qu'offre l'exercice de leur profession. En effet, le médecin chinois appelé auprès d'un malade doit s'engager, moyennant prix fixe qui est débattu comme un article de commerce, à guérir son malade. Si celui-ci succombe, les parents du mort peuvent lui intenter un procès que la loi autorise. En pareille occurrence, son parti le plus sûr pour éviter la prison, les amendes et même les coups de bambou, est de prendre la fuite. Heureusement qu'il reste à l'esculape du Céleste empire un moyen de se tirer d'affaire : aussitôt qu'il s'aperçoit que son patient va lui jouer le tour d'aller rejoindre ses ancêtres, il prétexte ignorance et conseille aux parents d'appeler un confrère plus habile.

Nous venons de dire que le prix de la guérison se traite comme la vente d'une marchandise : il y a plus, lorsque le médecin a dit son dernier mot et fixé définitivement son prix, le conseil de famille entre en délibération ; on pose froidement une question de vie ou de mort en présence même du malade ; on discute pour savoir si, à raison d'un âge trop avancé ou d'une maladie qui offre peu d'espoir, il ne vaut pas mieux s'abstenir de faire des dépenses et laisser les choses aller tout doucement leur train. Après avoir rigoureusement supputé ce qu'il en coûtera pour acheter des remèdes, peut-être inutiles, le malade prend souvent l'initiative et décide qu'il vaut mieux réserver cet argent pour faire emplette d'un cercueil de meilleure qualité. Puisqu'il faut mourir tôt ou tard, il est tout naturel de renoncer à vivre quelques jours de plus afin de faire des économies et d'être enterré honorablement. Dans cette douce et consolante perspective, on renvoie le médecin, et, séance tenante, on fait appeler le fabricant de cercueils.

*
* *

Je ne sais si je dois à mon compositeur ou à mon correcteur la consciencieuse substitution, partout, du nom de l'inventeur du *Goubet*, que j'avais écrit, en celui de Goulet, mais je tiens à rendre à M. *Goubet* ce qui lui appartient.

Puisque l'occasion s'en présente ajoutons quelques détails sur cet intéressant petit Goubet. L'hélice qui le fait mouvoir est construite de manière à pouvoir incliner à droite et à gauche et servir en même temps de gouvernail. Pour le submerger on introduit dans la cale, au moyen d'un ingénieux appareil automatique, la quantité d'eau nécessaire suivant la profondeur à laquelle on veut naviguer, puis il marche avec une vitesse de sept à huit nœuds quoique sa machine n'ait la force que d'un ou deux cheval-vapeur. L'action inverse de l'appareil automatique sert à le faire remonter vers la surface de l'eau.

*
* *

Le *Club automobile*, de Paris, vient d'organiser un nouveau concours pour la saison prochaine. Cette fois ce sera de Paris à Marseille. M. Roger, un de ses membres les plus actifs, inventeur et manufacturier lui-même de voitures automobiles, vient de faire application auprès des autorités de Paris pour obtenir la permission de mettre un certain nombre de ses voitures à la disposition du public au même taux, à la course où à l'heure, que le tarif des cochers de place. Est-ce le commencement de la disparition des *marchedonc* de ces intéressants cochers et reverrons-nous les villes sans chevaux des Grecs et des Romains ? Cette fois au moins ce sera sans la cruelle substitution des esclaves que le christianisme aura fait disparaître complètement de la face de la terre.

*
* *

L'art musical a fait pendant le mois dernier une perte sérieuse dans la personne d'Ambroise Thomas, le vénéré directeur du Conservatoire de musique de Paris. Nous renvoyons nos lecteurs à la belle étude sur cet artiste faite par notre aimable collaborateur M. Arthur Letondal à *propos de Mignon*, dans le numéro de février, 1895, de notre revue.

A. Leclaneur.

CHRONIQUE DU MOIS

I.—La question arménienne. II.—Affaires de France. III.—Toujours la question des écoles.

Dans le numéro de janvier des *Etudes*, le P. Burnichon, qui connaît bien pour y avoir voyagé le Taurus arménien, vient d'écrire un très lucide et très intéressant article sur la *Question arménienne*. Voici, en quelques mots, la situation :

Depuis quatre ou cinq siècles pas d'Arménie, Turcs, Persans et Russes s'étant partagé le pays ; une population de 3 millions, et demi d'Arméniens environ dispersée un peu partout ; 700,000 dans le Caucase, 400,000 en Perse, 1,300,000 dans l'Empire ottoman. et surtout en Anatolie, le reste aux quatre coins du monde.

Population peu sympathique d'ailleurs, ayant toutes les qualités et tous les défauts de la race juive, admirable dans l'usure, et dépourvue de sens moral, et ne restant attachée à son Eglise, ou mieux à son rite, que parce que c'est la seule chose qui maintienne sa nationalité.

Son Eglise, c'est l'Eglise *grégorienne*, qui a perpétuellement oscillé entre le schisme et l'orthodoxie catholique, qui, comme toutes les hérésies, a vu naître le schisme du schisme, qui s'émiette, et qui suivant la logique s'en va par le rationalisme protestant et par la libre-pensée au *nihilisme* religieux.

Depuis cinquante ans on évalue déjà à 60,000 le chiffre des Arméniens enrôlés dans les sectes évangéliques par les missions anglo-américaines.

Mais au milieu de ce corps qui se désagrège, la jeune Eglise catholique, petit troupeau de cent mille âmes, gouverné par dix-huit évêques, forte et vivace, grandit malgré les difficultés. Léon XIII veille sur elle avec un amour particulier. Il lui a envoyé les Jésuites il y a quinze ans. A cette heure les missionnaires et les religieuses de France apprennent à 4,000 petits Arméniens le *credo* catholique et la langue de leur pays.



La situation politique est à la fois embrouillée et très claire.

D'un côté la Turquie, jouant devant l'Europe, qui s'y laisse prendre, la comédie de la tolérance et des réformes libérales, donnant cet espoir aux naïfs que quelque jour dans l'Empire ottoman régneront la liberté de conscience et les principes de 89, en réalité travaillée à perpétuité de la haine du christianisme, ayant "comme un instinct de verser le sang chrétien," instinct qui ne s'assoupit que pour se réveiller tous les quinze ou vingt ans. Tous les quinze ou vingt ans la chasse est ouverte, et les massacres de chrétiens recommencent : massacre de quinze mille Maronites au Liban en 1860 ; massacre de quinze à vingt mille Bulgares en 1876 : aujourd'hui massacre de *quarante à cinquante mille* Arméniens.

Qui cela étonnerait-il ? L'indifférence religieuse, on le sait bien, n'est pas possible. Les gouvernements les plus 89 du monde ont besoin, eux aussi, de leur petite persécution tous les quinze ou vingt ans.

D'où l'affirmation de M. Gladstone que le gouvernement ottoman poursuit systématiquement et de parti pris l'extermination des chrétiens. S'il ne la provoque pas lui-même, il laisse du moins *travailler* les Kurdes, les Tcherkesses, toutes les populations barbares qui ne demandent qu'à chasser le gibier chrétien. En dépit de toutes les conférences diplomatiques et de toutes les promesses qu'on lui arrache, sa loi religieuse, ses traditions historiques, son tempérament—et la logique—lui interdisent de faire autrement.

En face de l'opresseur, les Arméniens divisés luttent comme ils peuvent, et souvent ils luttent mal.

Les uns, poussés par l'Angleterre, que son bon cœur—et un peu son intérêt—excite à vouloir affranchir (?) les populations soumises à la Turquie, fomentent perpétuellement l'insurrection violente. Organisés en sociétés secrètes comme les fenians irlandais, entraînant par la terreur et les menaces de mort les récalcitrants, ayant dans les missions protestantes et dans le comité de Londres leurs foyers de propagande et leurs conseils de direction, ils se lancent à l'aventure dans les échauffourées sanglantes qui attirent sur tous d'épouvantables représailles.

La partie saine de la nation, et spécialement la communauté catholique, suit un autre programme qui consiste : à réclamer du

gouvernement ottoman l'exécution des engagements pris, de l'Europe les franchises nécessaires, surtout en s'assurant la supériorité intellectuelle, morale, et en travaillant à l'unité religieuse, à préparer et à rendre inévitable l'affranchissement dans un avenir plus ou moins prochain.

*
*
*

Comprend-on maintenant quelle grande cause s'agite en ce coin du monde ?

La Turquie, l'Angleterre, la France : trois religions, trois races. Fanatisme musulman, ou paganisme, c'est la même chose, et c'est la mort. Rationalisme protestant, c'est dire : incrédulité, athéisme, donc désordres, convulsions, ruine. Catholicisme, c'est unité et vérité, c'est relèvement et vie.

Et tandis que dans la tourmente les missions protestantes portaient le poids des colères, à la porte des religieuses françaises des catholiques dévoués, ou des Turcs qui se rappelaient que quand le sinistre choléra les touchait de son aile noire, la cornette, oiseau d'espérance, venait les caresser de son aile blanche, ont monté la garde au péril de leur vie et protégé les servantes du Christ contre les bandits.

D'où viendra maintenant le secours et la lumière à ces populations en détresse,—détresse physique et détresse morale ?

Constantinople inerte, impuissante, fera de vagues promesses. La bête orientale, sanguinaire et molle, se couchera repue, et s'endormira—jusqu'au prochain accès.

Londres, versant l'or pour remédier au mal qu'elle a causé,—ou pour en profiter,—pansant les plaies mais aigrissant les âmes, intrigue, s'agite plus que jamais, montrant le protestantisme émancipateur des consciences et l'Angleterre libératrice des nations.

Rome, par la voix du Pape, dès la première heure, avant tous les souverains de l'univers, envoyant son obole et son cœur, a dit aux persécutés : " Je suis là—et la France vient derrière moi. "

La France officielle ne s'appartient pas toujours. Embarrassée dans tant d'affaires sur tant de points du globe, prisonnière de la diplomatie et parfois de la politique, elle n'a pas pu faire paraître une armée là-bas comme en 1860 dans le Liban. Elle a fait, avec les autres puissances, entrer un second stationnaire dans le Bosphore : là s'arrête la croisade.

Mais la France libre, la France chrétienne s'est levée, et grâce à l'initiative de la presse catholique, des secours efficaces arriveront bientôt à nos malheureux coreligionnaires qui souffrent persécution pour la justice et la vérité.

* * *

En France, le ministère Bourgeois battu coup sur coup au Sénat, est toujours soutenu par la chambre des députés, de là conflit entre les deux chambres. Tous les journaux radicaux font rage contre le Sénat qu'ils menacent d'abolition ; mais ce sont là de vaines paroles. Comme le dit Paul de Cassagnac :

“ Le Sénat est inexpugnable, et la révision de la Constitution, fût-elle demandée et votée à la Chambre, demeurerait lettre morte, si le Sénat ne l'accepte pas,

Et personne ne suppose le Sénat assez bête pour vouloir se guillotiner lui-même.

Donc, le sénat se fiche, comme un poisson d'une pomme, de la révision de la Constitution.

C'est une menace pour rire, qui ne prendra pas, tant on en a abusé.

Car, depuis que les deux Chambres existent, et à chaque différend qui surgit, on ne manque jamais, pour terroriser le Sénat, d'évoquer le spectre de la révision.

Dans les premiers temps, cela réussissait encore.

Mais c'est fini.

D'autant que le Sénat sait parfaitement bien que, dans la circonstance, l'opinion publique est avec lui.

En quoi consiste le conflit ?

Nous allons le préciser en quelques mots :

La loi que vient de voter le Sénat, interdit aux ouvriers de chemins de fer et aux ouvriers de l'Etat le droit de coalition et de grève.

Le gouvernement était assez fou, assez imprudent, assez scélérat pour vouloir le leur maintenir, tout cela, par déférence pour les socialistes.

De telle sorte qu'un beau jour, en temps de guerre, devant l'ennemi, les ouvriers des chemins de fer auraient pu se croiser les bras et réclamer n'importe quelle augmentation dans le salaire ou diminution dans le travail, sous peine de chômer.

C'était une perspective tout simplement terrifiante, et qui avait préoccupé chacun des ministres qui se sont jusqu'à présent succédé à la Guerre.

Mais, s'écrient les radicaux et les socialistes, c'est une infamie que de mettre cinq cent mille ouvriers hors la loi commune et, c'est un outrage gratuit que de suspecter leur patriotisme !

C'est possible, mes amis ; mais il est prudent de ne s'exposer à aucune éventualité fâcheuse, surtout quand le passé est là, pour nous servir de leçon.

Or, nous nous souvenons de la Commune, de l'abominable et criminelle Commune, levant l'étendard sanglant de la guerre fratricide, en face de l'ennemi.

Nous n'avons pas même oublié, et pour cause, la révolution du 4 septembre, ignoblement faite également, devant l'ennemi et pour aider l'ennemi.

Et comme, depuis, les idées de patriotisme ont été singulièrement battues en brèche par les SANS PATRIE du socialisme, il n'est vraiment pas inutile de prendre ses précautions pour l'avenir.

Car personne ne saurait nous affirmer que la propagande socialiste ne viendrait pas, en un moment donné, gêner gravement la défense nationale.

La France avant tout !

La sécurité de la patrie doit passer avant le droit de grève.

Et c'est dans ce sens-là que le Sénat, fort judicieusement, s'est prononcé.

En soutenant la thèse contraire, le ministère a manqué aux devoirs les plus élémentaires d'un gouvernement et s'est fait le misérable, le honteux instrument des exigences révolutionnaires.

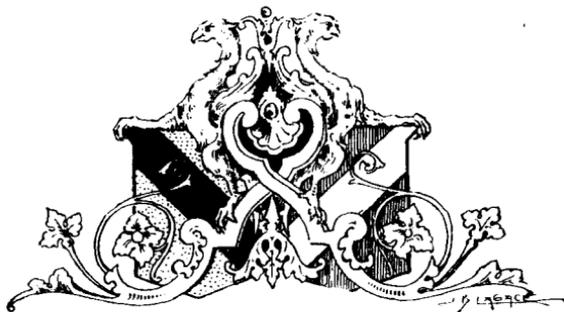
Mais il est trop prudent pour pousser le conflit plus loin."

* * *

Le projet de loi scolaire soumis par le gouvernement fédéral au Parlement d'Ottawa pour remédier aux injustices de la législation Greenway va bientôt subir l'épreuve de la seconde lecture. Ce n'est pas la perfection, loin de là. Cependant pour juger de cette loi équitablement, nous pensons qu'il faut se mettre dans la position du gouvernement, composé en majeure partie de protestants et

ayant à lutter contre un gouvernement protestant pour le forcer à rendre justice à une minorité catholique. Dans ces conditions, s'attendre à une loi parfaitement catholique serait vouloir l'impossible.

Nous regrettons beaucoup, il est vrai, de ne trouver dans la loi proposée aucun droit de contrôle sur les écoles spécialement reconnu aux évêques et au clergé, et nous espérons quelques heureux amendements sous ce rapport. Autrement les écoles séparées accordées à nos coreligionnaires de la province-sœur seraient moins des *écoles catholiques* que des *écoles de catholiques*, et pourraient être trop facilement converties en *écoles purement laïques*. Pourtant cette loi, même telle qu'elle est, donne aux catholiques du Manitoba, s'ils sont de bonne volonté, toute facilité d'avoir de bonnes écoles; et de ce chef même, si on ne peut obtenir mieux, elle nous semble encore mériter l'appui de tous les membres catholiques de notre Parlement fédéral.



A TRAVERS LES LIVRES

Vie du bienheureux Théophile de Corte, prêtre des Mineurs de l'Observance de Saint-François, illustrée d'un beau portrait et de nombreuses gravures par M. l'abbé Abeau, supérieur du petit séminaire d'Aix, chanoine honoraire d'Aix et d'Ajaccio, tertiaire de saint François, chez P. Téqui, libraire-éditeur, 29 rue du Tournon, Paris. Prix : \$1.25.

Il y a quelques mois à peine, le 24 septembre dernier, Sa Sainteté Léon XIII lançait le décret de béatification d'un des enfants de l'illustre famille franciscaine, le Bienheureux Théophile de Corte, dont le procès de béatification commencé il y a près de cent cinquante ans avait été interrompu par les troubles dont la Corse était alors le théâtre et plus tard par la commotion bien autrement terrible et générale de la Révolution française. Peu de jours après paraissait à la librairie Téqui l'intéressante vie du Bienheureux que nous annonçons aujourd'hui.

M. le chanoine Abeau, mettant à profit son long séjour en Corse et le voyage qu'il a pu faire récemment en Italie aux lieux mêmes successivement habités par le Bienheureux Théophile, a su parfaitement replacer dans leur cadre pittoresque les événements de la vie qu'il raconte. Le charme de la narration s'unit ainsi à l'onction de la piété et à la sûreté de la doctrine.

L'éditeur a su rendre le volume encore plus attrayant en y ajoutant un beau portrait du Bienheureux, une lettre autographe, de nombreuses et intéressantes gravures.

* * *

Eurythmie et Harmonie, commentaire d'une page de Platon par S. Em. le cardinal Perraud, 1 vol. in-12, chez M. Téqui, éditeur, 29, rue de Tournon, Paris. Prix, 25 cts.

"Toute la vie de l'homme a besoin d'eurythmie et d'harmonie," a dit Platon. C'est cette pensée que Son Em. le Cardinal Perraud a développée dans un charmant opuscule que tout le monde lira avec plaisir et profit, mais que nous recommandons tout spécialement aux maîtres de chapelle et aux jeunes gens ; en voici le résumé : La musique dans l'éducation des jeunes Athéniens, au cinquième siècle avant l'ère chrétienne.—La musique et les grands hommes du peuple d'Israël.—La musique, écho lointain de l'eurythmie et de l'harmonie de l'univers.—La musique, employée au culte divin, chez les Hébreux et dans l'Eglise chrétienne.—La musique sacrée, auxiliaire de la prédication.—La musique dans ses rapports avec les obligations de la vie morale.—La musique et le bonheur du ciel.

* * *

La même librairie met en vente la sixième édition des **lettres de l'Abbé Henri Perreyve** qu'elle a eu la bonne fortune de pouvoir augmenter encore de plusieurs lettres inédites. L'accueil fait aux précédentes éditions qui se sont succédé si rapidement dit assez l'intérêt qui s'attache à ces pages intimes d'une belle âme. C'est en effet un de ces livres que l'on peut ouvrir à n'importe quelle page, certain d'y trouver un parfum de bons exemples, d'encouragement et de consolations tout en employant utilement et agréablement un moment de loisir.

* * *

Mémoires et Souvenirs (1789-1830), la Révolution, l'Empire et la Restauration, par EDMOND BIRÉ (VICTOR RETAUX, 82, rue Bonaparte, à Paris.) Deuxième série. Un volume in-8o \$1.00."

Les livres de M. Biré sont de ceux que tout chrétien instruit doit lire. Je n'en connais pas, au moins sur le terrain historique et littéraire, qui puissent rendre plus de services à ceux qui combattent, par la plume ou par la parole, le bon combat de la vérité.

Ce volume est tout entier consacré aux *Mémoires et Souvenirs* publiés depuis quelques années par les héritiers de quelques-uns des plus célèbres témoins de la Révolution, de l'Empire, de la Restauration. En étudiant successivement les principaux d'entre ces *Mémoires*, M. Edmond Biré ne s'est pas borné à signaler ce que chacun d'eux pouvait présenter de neuf et de particulièrement intéressant; il a, suivant son habitude rétabli sur un grand nombre de points l'exacte vérité des faits. Nous croyons pouvoir dire qu'il s'est acquitté de ce soin avec autant de conscience que d'érudition. Il a ainsi rendu un service d'autant plus méritoire, que les écrivains révolutionnaires n'ont rien négligé pour obscurcir et dénaturer la vérité sur cette période si importante de l'histoire, pour travestir, en toute rencontre, les hommes et les choses.

Voici l'énoncé des chapitres contenus dans ce très intéressant volume :

Mémoires de l'abbé Lambert.—Un hameau vendéen sous la Terreur.—Larevellière-Lépeaux.—Barras.—Le baron de Méneval.—Le maréchal Macdonald.—Le général Thiébauld.—Le général Fantin des Odoards.—Le baron Peyrusse.—Le chancelier Pasquier.—Le baron de Barante.—Le prince de Joinville.—Alexis de Toqueville.

* * *

La Chute de l'ancienne France, La Fédération, par MARIUS SEPE. (VICTOR RETAUX, 82, rue Bonaparte, à Paris.) Un fort volume in-18 jésus . . . 85 cts.

Ce volume, formant la suite des études de l'auteur sur l'*Histoire de la Révolution française*, embrasse le temps écoulé entre les journées des 5 et 6 octobre 1789 et la cérémonie du 14 juillet 1790. Il comprend notamment le récit des intrigues diverses de Mirabeau et de ses premières relations avec la cour; les débats de l'Assemblée constituante sur les graves questions politiques et religieuses discutées à cette époque, en particulier, sur les biens ecclésiastiques et la Constitution civile du clergé, et l'exposé du double mouvement d'anarchie et de fédération générale qui se développa alors sur toute la surface du sol français. Outre son intérêt général, on remarque dans ce volume plusieurs épisodes pittoresques et dramatiques: le meurtre du boulanger François, le procès et le supplice de Favras, le tableau des clubs et de la presse parisienne, les troubles religieux du Midi, la journée du 14 juillet 1790, etc. De plus, d'assez nombreuses citations, placées dans leur juste cadre, pourront servir à donner au lecteur une idée exacte de l'éloquence parlementaire en France à ses débuts.

* * *

Au moment de mettre sous presse nous recevons un **Nouveau mois de Saint Joseph**, d'après l'Écriture Sainte la tradition et les Pères de l'Église, par l'abbé Joseph Berlier, publié par l'excellente librairie P. Téqui. Prix, 50 cts. Ce petit livre ne dit rien de nouveau mais ce qu'il dit, il le dit d'une manière nouvelle et c'est déjà un avantage car elle excite l'attention et aide à mieux faire cet exercice de piété envers ce grand Saint. Nous n'hésitons donc pas à le recommander à nos lecteurs. Ce petit volume est illustré de plusieurs jolies gravures.